

PROJET S'ENTET

S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

Lot 3 : Réflexion sur la gouvernance, les modes de coordination et l'engagement des acteurs autour de la transition écologique sur le pays d'Epinal.

Enquête territoriale menée du 18 au 23 novembre 2019

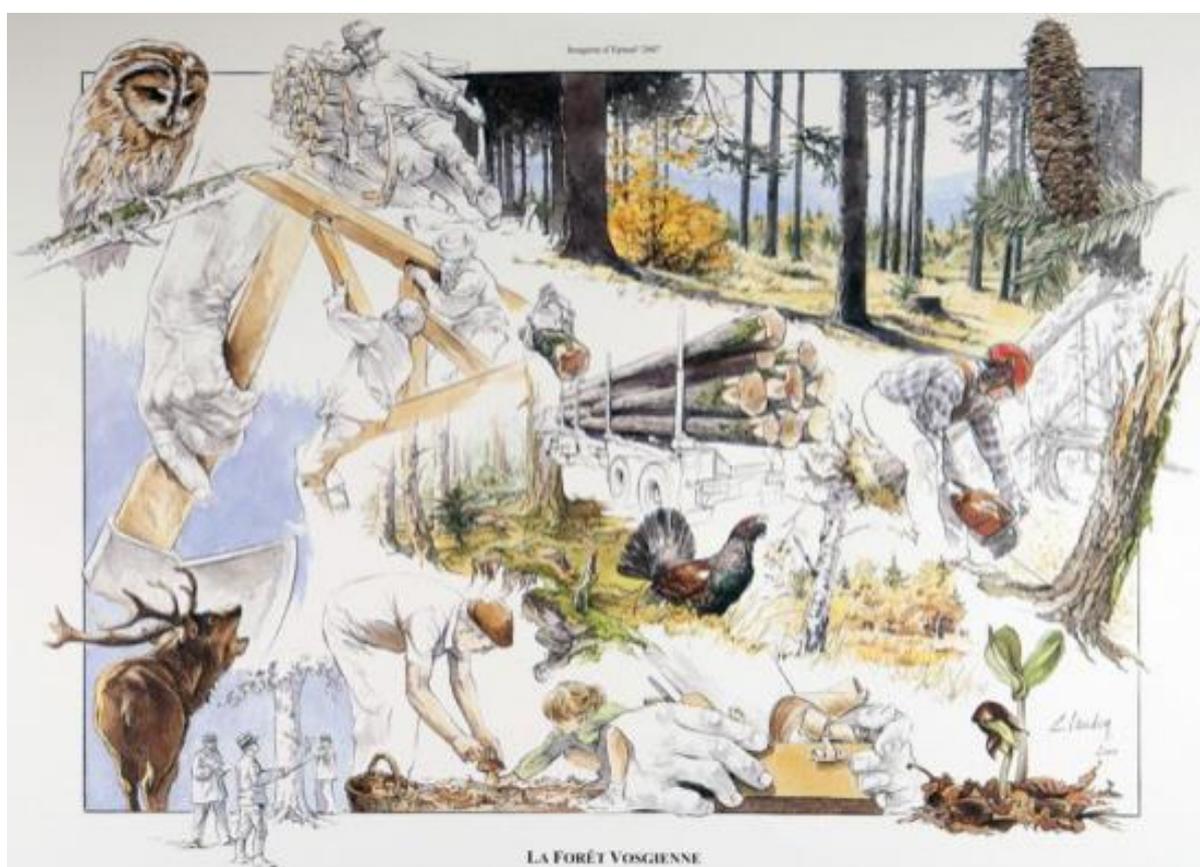


Image d'Epinal de la Forêt Vosgienne. Source : <https://www.imagesdepinal.com/>

Promotion Bioterre 2019-2020 – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Etudiants : Claire Couvrat, Guillaume Croissant, Noé Deschanel, Alicia Gauthier, David Magnier, Meije Nigon, Constance Quitte, Pauline Riou, Louise Silva Lassalle.

REMERCIEMENTS

Le présent rapport constitue l'aboutissement d'un travail de groupe qui nous aura accompagné tout au long de notre année de Master. Ce travail a été possible grâce au concours de nombreuses personnes à qui nous voudrions témoigner toute notre gratitude.

En premier lieu, nous tenons à remercier Pascal Marty et Laurent Simon, nos directeurs de master, pour nous avoir accompagnés par leurs conseils et leur présence tout au long de cette aventure.

Nous tenons également à remercier les responsables du Projet S'Entet pour nous avoir fait confiance quant à la réalisation de cette étude. Nous remercions particulièrement Marieke Blondet, Marc Girard, et Jonathan Lenglet pour leur aide dans la préparation de nos entretiens et pour la rédaction de notre rapport.

Enfin, nos remerciements vont à toutes les personnes rencontrées durant notre semaine dans le Pays d'Epinal. La beauté des paysages vosgiens n'aura eu d'égale que l'accueil chaleureux qui nous fut réservé à travers nos rencontres et nos discussions.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	5
Méthodologie mise en place	7
Travail en amont	7
Semaine de terrain	8
Analyse en aval	10
PARTIE 1 : Quel « capital de connaissance » sur la place et la situation actuelle de la forêt dans le territoire et la transition écologique ?	11
Connaissance du territoire (Pays d'Epinal)	11
Des spécificités locales largement connues	11
Une connaissance partagée de la forêt locale	12
Connaissance des modes de gestion en place ?	13
Connaissance du changement climatique	14
La conscience commune d'un changement	14
Des effets concrets, physiques, observés du changement climatique sur le territoire	15
Des évolutions constatées de l'état des forêts et des impacts du changement climatique sur le milieu forestier	15
Perception de l'évolution gestion forestière et filière forêt-bois face aux nouveaux enjeux	16
En amont : vers un changement de paradigme induit par le contexte climatique ?	16
En aval : la filière forêt-bois	18
4. Connaissance de la TE	19
Une conception floue de la transition écologique	19
Face à la fin d'un modèle, une transition nécessaire, mais difficile ?	19
De nombreux projets de transition et de lutte contre le changement climatique évoqués	19
Quelle place pour la forêt et la filière forêt-bois dans la transition ?	20
PARTIE 2 : Cette base de connaissance se traduit-elle dans un engagement et une gouvernance avec une stratégie autour de forêt et TEES ?	21
Qui sont les acteurs engagés et pourquoi le sont-ils ?	21
Grands groupes d'acteurs selon intensité de l'engagement	21
Les motivations des acteurs	24
Les acteurs "piliers" du Pays d'Epinal	26
Les actions engagées	28
Quelles sont les principales thématiques de ces actions ?	28
Quelle est l'échelle d'impact de ces actions ?	32
Les leviers qui ont permis l'action	34

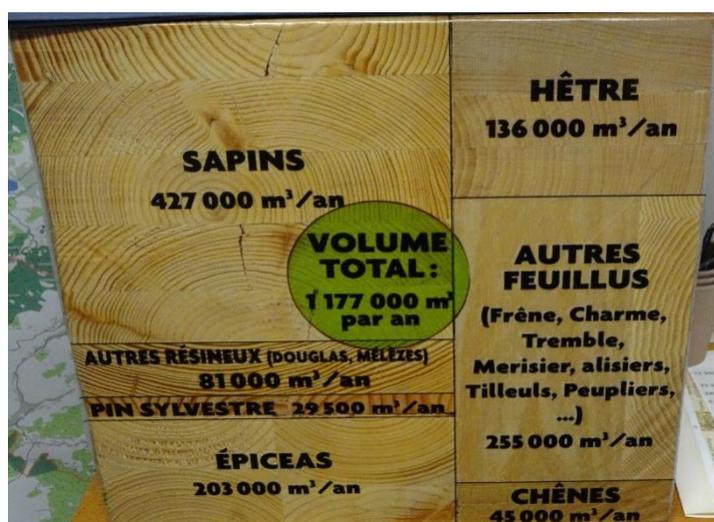
Dispositifs territoriaux en oeuvre	34
Synergie d'acteurs	35
Diverses formes d'aides qui impulsent l'action	37
PARTIE 3 : Quels sont les freins à l'actions dans la TEES et les facteurs de déstabilisation de la structure territoriale ?	44
"Raccrocher les wagons" ou dialoguer au sein de la filière-bois	44
Quels freins à la gouvernance de la TEES ?	60
Une gouvernance se dessine, mais des facteurs de déstabilisation résident dans l'inadaptation des échelles...	60
... et sur l'incertitude quant à la résilience du système d'acteurs.	63
Enfin, des freins résident dans le sentiment d'une mise à l'écart	64
3. Freins socio-culturels et pratiques	66
L'acceptabilité sociale, un des freins majeurs	67
Une résistance cognitive au changement : écart générationnel et habitudes	70
Un manque d'outils et de savoir quoi faire	71
L'incertitude, après l'acceptabilité sociale, le deuxième frein majeur	73
CONCLUSION ET PISTES DE RÉFLEXIONS	76
BIBLIOGRAPHIE	88
ANNEXES	89
Annexe 1 : Grille d'entretien	89
Annexe 2 : Récapitulatif des personnes rencontrées en entretien	92

INTRODUCTION

Le Projet S'Entet coordonné par Marieke Blondet, chercheuse à l'UMR Silva par (AgroParitech) souhaite analyser les processus de transition de la forêt et de la filière bois dans plusieurs territoires forestiers français, le Pays d'Epinal, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le futur Parc National de forêts en Champagne et Bourgogne. L'objectif du projet est de comprendre les processus à l'œuvre actuellement autour de la place de la forêt et de la filière bois dans ces territoires et d'accompagner les décideurs publics dans la mise en place de dynamiques de transition.

Ce projet d'une durée de deux ans se structure en trois grandes étapes. L'analyse proposée dans ce rapport s'inscrit dans le « lot 3 » et fait suite à un premier travail d'état de l'art, d'enquêtes qualitatives par questionnaires et de diagnostic territorial. L'étude réalisée sur le territoire du pays d'Epinal souhaite apporter des réponses à trois questions principales : quels sont les acteurs qui se mobilisent pour la transition écologique, économique et sociale (TEES) dans les territoires ? Quel est le type et le niveau de participation et d'engagement des acteurs et des organisations dans la TEES ? Quels sont les facteurs de coordination qui structurent la gouvernance territoriale ?

Dans le cas du pays d'Epinal, ces réflexions émergent dans un territoire où l'identité forestière est très forte.



Représentation des espèces exploitées annuellement en forêt. Source : Photo prise à l'agence de l'ONF d'Epinal

Une réflexion sur la transition dans un territoire à l'identité forestière marquée.

Le pays d'Epinal se situe au sein du département des Vosges, troisième département le plus boisé de France avec 280 000 hectares de forêt. Sur le pays d'Epinal, le taux de boisement en surface est de 42% soit plus de 100 000 hectares. Le régime forestier s'applique sur 72% de cette

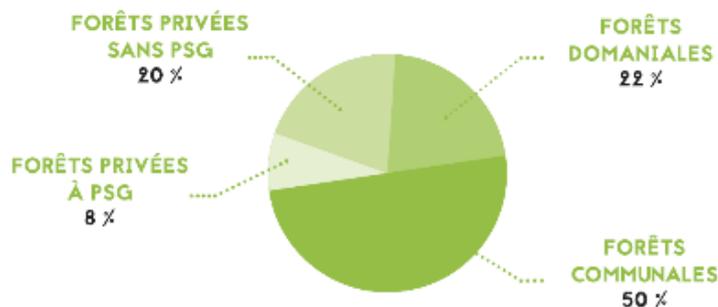
superficie forestière. Plus des deux tiers des forêts du territoire sont des forêts publiques (communales ou domaniales) et près d'un tiers sont des forêts privées sur lesquelles s'applique ou non un Plan Simple de Gestion (PSG). Les essences présentes sont principalement le sapin pectiné, le hêtre, l'épicéa et le chêne. Par sa vaste superficie, la forêt du pays d'Epinal constitue un élément paysager et identitaire marquant. Elle joue un rôle également en termes d'approvisionnement à travers la production de bois d'œuvre, de bois de chauffage et de bois de feu. La filière forêt bois implantée sur le pays d'Epinal mobilise des acteurs divers ; propriétaires publics et privés, gestionnaires, techniciens, scieurs. Cependant, cette filière connaît aujourd'hui des difficultés résultant aussi bien de facteurs d'ordre climatique qu'économique. Le climat chaud et sec (pendant l'année 2018 notamment) a entraîné une prolifération d'insectes ravageurs tels que les scolytes. Ces derniers attaquent les épicéas du territoire qui, dépérissant, doivent être coupés et, perdant de la valeur économique, ils sont dévalorisés par les scieurs. Les sapins subissent également les conséquences de la sécheresse et certaines « taches » couleur rouille dans la canopée sont des marqueurs paysagers des évolutions climatiques. En parallèle, les scieries du territoire sont de plus en plus nombreuses à fermer et ne trouvent pas de repreneurs. En 2009 par exemple, six scieries ont fermé dans les Vosges et, d'après les chiffres de la MSA, le nombre d'emplois de ce secteur aurait diminué de 15% en sept ans dans le pays d'Epinal. Afin d'accompagner la filière et de développer une gestion plus résiliente de la forêt, certains projets se développent sur le territoire. Depuis le milieu des années 1980, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du pays d'Epinal est engagé dans la promotion et la valorisation du bois comme en témoignent les centres de formation axés sur le bois (CRITT Bois), les grandes entreprises (*Norske Skog*) ainsi que divers outils de développement local basés sur le secteur forêt-bois. Par exemple le label PER (pôle d'excellence rurale), déposé en 2011, permet de redynamiser la filière à travers des aides financières locales et européennes. La marque Terre de Hêtre créée en 2013 a, quant à elle, pour objectif de développer la commercialisation des produits issus du hêtre. A l'échelle du PETR, la Charte Forestière de territoire de 2016 a comme mission première de développer la gestion forestière durable, de valoriser les bois feuillus locaux, la transformation locale de la ressource et d'adapter les modes d'exploitation de la forêt aux besoins des scieries. Enfin, le programme LEADER, porté par le groupe d'action locale (GAL), place la forêt au cœur de sa stratégie 2014-2020 et souhaite voir dans le pays d'Epinal

un « pays rural sur la voie d’une attractivité économique durable grâce au développement de la filière forêt-bois ».

Ainsi c’est dans ce contexte que la question de l’engagement des acteurs dans la TEES se pose. Nous avons cherché à appréhender quelle connaissance les acteurs avaient du changement climatique et de son impact sur le pays d’Epinal, de quelle manière ils s’engageaient ou non dans la transition et quels seraient les potentiels freins à l’engagement. Nous avons tenté de comprendre les jeux d’acteurs autour de la gestion forestière et de la filière bois du territoire, les synergies mises en place et les modes de gouvernance. Un premier travail d’entretiens auprès de gestionnaires ayant déjà été effectué, les entretiens qualitatifs semi-directifs se sont déroulés majoritairement auprès d’élus.

Méthodologie mise en place

La méthodologie adoptée pour répondre à ces questions a résidé en un travail d’enquêtes qualitatives par le biais d’entretiens semi-directifs auprès d’acteurs du territoire, majoritairement des élus.



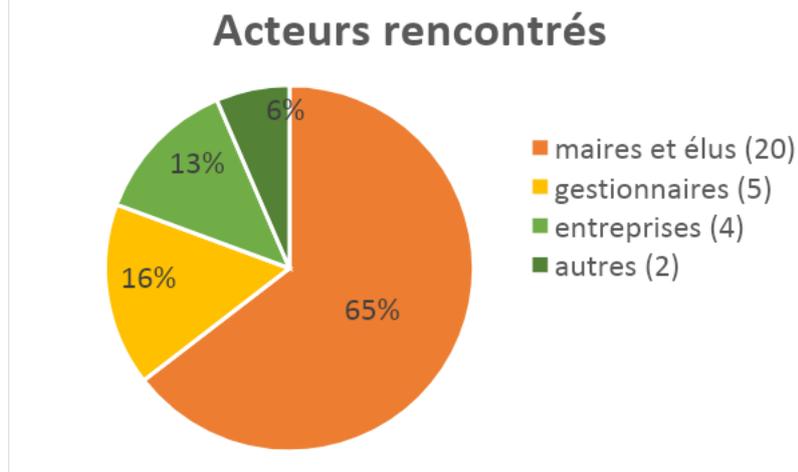
► RÉPARTITION DE L'ESPACE FORESTIER (EN SURFACE)

Réalisation : Observatoire Départemental des Mutations Socio-économiques, 2014

En amont de la semaine de terrain, un travail préparatoire de groupe a été nécessaire pour organiser la rencontre des acteurs du territoire et s’emparer des enjeux de la filière forêt-bois sur le territoire étudié. Un premier atelier avec Marieke Blondet, Jonathan Lenglet, Laurent Simon et Pascal Marty nous a permis de comprendre la commande d’AgroParitech et les attendus vis-à-vis de notre travail de groupe. Puis nous nous sommes emparés de la problématique à travers diverses lectures concernant le pays d’Epinal, l’actualité de la filière forêt-bois et les notions de proximité. Ensuite, nous avons élaboré une grille d’entretien avec des grands thèmes, des questions principales et des phrases ou questions de relance. La grille d’entretien présentée en annexe (voir p. 72) a été la même pour tous les acteurs rencontrés afin d’avoir une base commune à nos entretiens et faciliter l’analyse. Enfin, nous avons contacté les acteurs que nous

Travail en amont

Pour chaque entretien enregistré nous avons veillé à demander l'accord de l'enquêté.



Nous avons majoritairement réalisé notre enquête auprès de maires, d'élus du territoire. Une synthèse présentée en annexe (p. 75) permet de revenir plus en détail sur les acteurs rencontrés (date, lieu et durée de l'entretien, nom et statut de l'enquêté).

Ce graphique permet de se rendre compte de la part des personnes interrogées par catégorie. Nous relevons ici l'accent porté sur les maires et élus, qui sont au cœur des dynamiques territoriales que nous souhaitons analyser.

Cette enquête par entretiens qualitatifs s'est accompagnée de la participation de deux des étudiantes à la conférence « Science du Bois » à l'ENSTIB le 18/11/2019 qui a notamment permis d'obtenir un contact pour un entretien. Enfin, les visites d'un bâtiment certifié PEFC



Visite d'un bâtiment PEFC avec Denis Dagneaux directeur d'agence ONF à Epinal. Le 21/11/2019

et d'une école construite en bois local sont venues compléter les observations de terrain.

Au cours de la semaine de terrain, nous avons chaque jour confronté nos retours d'entretiens au sein du groupe en essayant de faire émerger les points saillants, les oppositions ou les ressemblances ainsi que de dégager des

premières grandes pistes de réflexion. Nous avons également commencé le travail de retranscriptions d'entretiens durant la semaine de terrain.

Analyse en aval

Les entretiens enregistrés durant la semaine de terrain ont été retranscrits intégralement, puis analysés de manière thématique. Pour chaque entretien, nous avons dégagé des éléments de réponse sur différents axes, les éléments de connaissance du changement climatique, le degré d'implication des acteurs dans la transition, les potentialités et freins à l'engagement dans la TEES. Puis les ateliers post-terrain ont permis d'éclaircir les points saillants des entretiens et de réfléchir de manière thématique à la manière dont ils pouvaient se faire écho.

Dans le but de traduire les enjeux de gouvernance et de relations entre acteurs, nous avons appris à utiliser le logiciel GEPHI.

Afin d'apporter des pistes de réponse pour le lot 3 du projet S'EnTET dans le pays d'Epinal, nous commencerons par analyser les connaissances des acteurs concernant le changement climatique au sens large et à ses impacts sur le territoire local. Dans une seconde partie, nous nous demanderons de quelle manière les acteurs rencontrés s'engagent et avec qui. Nous chercherons à comprendre leurs motivations et les leviers qui permettent l'engagement. Enfin, à partir des retours d'entretiens, nous chercherons à soulever les blocages à l'engagement pour la TEES et chercherons à comprendre les causes et la manière dont cela se traduit en termes de relations entre acteurs sur le territoire.

1. Connaissance du territoire (Pays d'Epinal)

Le pays d'Epinal possède des caractéristiques particulières en termes de paysages, de géographie. Il était important pour la suite de nos travaux de comprendre le regard et la perception des acteurs de leur région.

a. Des spécificités locales largement connues

Lors des entretiens, les personnes interrogées ont souligné de multiples attributs du territoire dans lequel ils évoluent. Les acteurs interrogés démontrent en grande majorité une connaissance précise de leur territoire (spécificités géographiques, situation économique, etc.). Si la question n'est pas abordée dans tous les entretiens, le lieu de naissance semble jouer un rôle important. Les personnes nées en dehors sont souvent des professionnels de la forêt et universitaires. La majorité des acteurs sont originaires du territoire étudié. Toutefois, quelles que soient leur profession et origine, trois éléments sont clairement ressortis des entretiens :

- La diversité de la région en termes paysagers

Les acteurs démontrent une bonne connaissance partagée des caractéristiques géographiques et naturelles du territoire. Ils sont rapidement capables de citer les spécificités géographiques de la région comme le relief, les cours d'eau et pour certains des caractéristiques géologiques. La forêt constitue pour les personnes, un élément essentiel de la géographie de la région. « *On est vraiment ici à la jonction de ces deux paysages* » [EMu3]

- Les pertes et difficultés économiques du territoire

Une autre caractéristique qui revient sur le territoire concerne les pertes économiques du pays d'Epinal notamment en lien avec la désindustrialisation de la région. L'absence de grandes industries est vécue comme un manque pour l'économie et l'emploi dans la région. C'est un regret pour un grand nombre d'acteurs.

- Un attachement à une identité et à une histoire particulière

Enfin, au-delà de la connaissance, les personnes rencontrées mettent également en avant un attachement au territoire et à son histoire. « *J'ai un respect énorme de nos aînés qui nous ont laissé ce patrimoine* » [Emo4].

Outre ces éléments, les acteurs se focalisent rapidement sur leur domaine de travail et d'études (massifs forestiers, connaissance de l'organisation politique). Par exemple, les membres de l'ENSTIB vont surtout développer sur les projets en lien avec l'école. Sans surprise, les élus mentionnent les cadres administratifs existants comme les communautés de communes ou les villages et villes environnantes. Ils nous citent rapidement le nombre d'habitants et les caractéristiques principales de leurs communes (infrastructures, budget, etc.).

b. Une connaissance partagée de la forêt locale

L'analyse des divers entretiens a permis de faire ressortir une connaissance partagée des principales caractéristiques des forêts locales. En effet, de manière générale, les acteurs rencontrés distinguent clairement les différents types de propriétés forestières présentes sur le territoire d'étude — public (domanial ou communal) comme privé — ou pour le moins sur le périmètre de leur propre action. Ce périmètre peut, par exemple, être la commune ou la communauté de commune pour les élus, ou des parcelles d'intervention pour les gestionnaires. Par ailleurs, les acteurs sont généralement capables d'évoquer la superficie des massifs et leur composition dans ses grands traits (essences présentes, essences dominantes, etc.). Plus spécifiquement, ce sont les acteurs directement ou indirectement responsables de la gestion d'une parcelle forestière qui sont les plus à même de la décrire. Certains d'entre eux ont donc une connaissance bien plus poussée de la forêt locale, principalement les gestionnaires. NB : Cette question n'a pas été abordée dans tous les entretiens (cf. tableau).

Par ailleurs, on constate une conscience largement partagée de l'importance de la forêt pour le territoire. Si les motifs avancés sont variés, on retrouve cependant une récurrence dans la mention de certains d'entre eux. Ainsi, la dimension commerciale est souvent citée en premier : la forêt est perçue comme une ressource économique et financière incontournable pour le territoire, c'est une source de revenus et d'emplois. Pour certains, en particulier des

élus, la forêt représente également un investissement, et le lien est rapidement fait avec le budget communal.

c. Connaissance des modes de gestion en place ?

Les acteurs démontrent une connaissance de base partagée sur les modes de gestion en place. Toutefois en fonction des professions de grands écarts sont perçus (notamment entre les entreprises et les gestionnaires forestiers) dans le niveau de connaissance des modalités de gestion associées aux différents types de forêts du territoire.

En matière de forêt publique, la connaissance de la place prégnante de l'ONF, son importance sur le territoire avec notamment la mise en place des plans de gestion est globalement connue. *“L'ONF qu'on le veuille ou pas ils savent quand même faire leurs travaux bons après y'a un peu de choses bizarres, mais en gros ils savent quand même faire leur travail” [Ent2].* Les gestionnaires semblent très familiers avec les modes de gestion mise en place par l'ONF, car souvent en lien avec eux, dialogue nécessaire notamment sur des territoires où forêt privée et publique se côtoient ou se chevauchent. Pour les élus, leurs connaissances dépendent notamment de leur niveau d'implication dans la gestion qui va de la prise en charge totale à délégation à l'ONF.

Concernant la forêt privée, l'ensemble des acteurs interrogés semble connaître l'existence des plans de gestion. Les acteurs directement impliqués dans cette gestion (gestionnaires de forêt privée ou en lien direct avec ceux-ci) connaissent de façon bien plus approfondie les obligations et les modalités liées à ces plans. Comme attendu, les gestionnaires sont ceux qui développent le plus sur les différents systèmes en place de gestion collective (CRPF, Chambre d'Agriculture).

Enfin, des pratiques plus anciennes sont citées par plusieurs acteurs comme les affouages qui sont encore pratiqués sur le territoire. Plusieurs élus mentionnent l'importance des affouages pour le lien entre la forêt et le territoire. *« Alors oui, ils y tiennent à ce système, c'est aussi électoral cette question. Celui, en charge, qui ne fait pas d'affouages où que ça se passe mal, il vire. C'est souvent comme ça que ça se passe » [EM09].*

2. Connaissance du changement climatique

a. La conscience commune d'un changement

Dans un second temps, nous avons identifié à travers les entretiens ce que le changement climatique représentait pour les différents acteurs interrogés, ce qu'ils en comprenaient, percevaient. Ainsi les acteurs partagent le constat d'un changement, malgré une absence de définition précise du changement climatique. Ce dernier est abordé comme une évidence qui n'est plus fondamentalement remise en cause. « *C'est une évidence* » [EMo1], « *on voit bien qu'on n'a pas le même climat* » [EMo7], « *on s'aperçoit de l'évolution climatique* » [EMu5]. Toutefois des nuances sont apportées par une minorité, qui parle davantage de cycles et de réchauffement que de changement global du climat. Notons que d'après les échanges, la prise de conscience est notamment alimentée par la presse, les médias.

Globalement, le sujet du changement climatique semble être anxiogène, vécu comme une source de stress. Le terme « inquiétude » est à ce titre récurrent. « *Ca fait peur* » [EMo11], « *je redoute beaucoup la prochaine tempête* » [Ent3], « *ça nous inquiète beaucoup, moi je suis très inquiet* » [EMo1]. Des préoccupations apparaissent également quant à l'utilisation de ce phénomène à des fins politiques ou de *marketing*.

De plus, si pour la majorité la responsabilité de l'Homme est pointée du doigt: « *à partir de l'instant où tu touches [...] c'est jamais innocent* » [EMu5], il n'y a pas de consensus sur l'origine du changement climatique, et une petite minorité d'acteurs fait part de réserves à ce sujet. « *Après moi je dis il y a le réchauffement, mais y a... moi je dis il y a quand même des — des cycles. Il y a le réchauffement, moi je sais qu'on joue un peu, mais y a pas que ça quoi. Ouais moi je dis y a des cycles qui se font, la banquise elle a déjà fondu euh.. il y a chais pas combien d'années... après c'est revenu — le glacier est revenu, et pourtant y avait pas d'industrie, et y avait pas — c'est prouvé que — que ça change, de toutes les façons. Là ça va plus vite que - que la normale, on va dire, c'est ça, c'est ça qui... mais c'est pas nous qui... nan.* » [Ent2]

Il convient également de souligner que les niveaux de connaissance du changement climatique sont très variables. On constate des entrées très différentes selon les sujets, qui renvoient à la diversité des réalités. La plupart des interrogés rattachent le changement climatique

directement à leur territoire, à travers des impacts concrets sur ce dernier, et le changement est rarement évoqué de manière globale, à une échelle mondiale.

b. Des effets concrets, physiques, observés du changement climatique sur le territoire

Bien que le changement climatique ne soit pas vécu de la même façon par tous, une majorité des acteurs est consciente de ses impacts, et est capable de citer plusieurs effets qu'elle lui associe. L'entrée se fait le plus souvent par la météo et les saisons, à travers les éléments suivants : l'évolution et la répartition inégale des précipitations annuelles, entre abondance et sécheresse ; les deux canicules consécutives, mentionnées par au moins 23 personnes ; les hivers plus doux, et la diminution voire l'absence de gel, évoqué par 6 personnes [*« Il y a un aspect très marquant pour nous c'est l'absence de grande période de gel en hiver » (Ges1), « n'y a plus de neige » (Emo11), « EMO2, "5-6 ans que les sols n'ont pas gelé" (Ges2) »*]; ou encore les tempêtes à venir, qui restent un sujet préoccupant. [*EMO10, Ent2, Ent3 : "redoute beaucoup la prochaine tempête", "il a ce souci des tempêtes et elles risquent de se multiplier"*]. En parallèle, pour certains, ces changements deviendront la norme à l'avenir [*"Cela va devenir la norme" (Ges4), "Ce qu'on vit aujourd'hui, ça risque d'être la norme après" (Ges2)*].

Globalement, les termes des discours semblent plutôt généraux, peu techniques, n'entrant pas dans les détails, toutefois il n'est pas possible de savoir si cela est dû à la contrainte temporelle des entretiens ou au degré effectif de connaissance des interrogés. Malgré tout, comme pour la connaissance de la forêt locale, les gestionnaires semblent montrer davantage de connaissances techniques que d'autres acteurs, notamment les acteurs politiques.

c. Des évolutions constatées de l'état des forêts et des impacts du changement climatique sur le milieu forestier

Si le changement climatique a des effets sur le territoire, il se répercute aussi inévitablement sur le milieu forestier. Que connaissent les acteurs des évolutions de l'état des forêts ? Des problématiques actuelles pour les massifs ? Font-ils le lien entre ces évolutions et celles du climat ?

Des évolutions sont effectivement constatées par l'ensemble des acteurs interrogés. La dégradation de l'état des forêts est reconnue par la plupart d'entre eux, mais le degré de

précision et les causes identifiées varient selon les sujets. Ils observent les changements par eux-mêmes s'ils sont amenés à travailler sur le terrain, ou par l'intermédiaire d'acteurs tels que les gestionnaires, dont l'ONF. La principale dynamique identifiée est le dépérissement des boisements et la mortalité accrue des essences, qui sont cités par plus d'un tiers des personnes interrogées. Le hêtre revient fréquemment parmi les espèces concernées mentionnées par des acteurs de tous horizons. Souvent ces problématiques sont mises en lien avec le manque d'eau et les attaques de ravageurs. Ainsi la crise des scolytes a été évoquée lors de la plupart des entretiens (19/31), montrant une connaissance partagée de cette situation, avec toutefois un degré de précision très variable selon les acteurs. Une fois encore, les gestionnaires forestiers ont tendance à donner plus de détails techniques que la plupart des élus ou que les entreprises de transformation du bois. La connaissance la plus poussée se situe donc à l'amont de la filière forêt-bois.

Par ailleurs, le changement climatique semble ajouter des difficultés pour la filière. Ses effets sur le territoire et les massifs forestiers contribuent fortement à la diminution de la qualité du bois, ce qui impacte son économie et complique l'exploitation de la forêt et du bois avec des sols détrempés, impraticables sans causer des dommages sur les sols en hiver, ou encore des évolutions dans les essences qu'il est possible de planter et donc, à terme, de commercialiser.

Pour résumer, la majorité des acteurs s'interroge sur les modes de gestion d'une forêt qui paraît plus vulnérable qu'avant.

3. Perception de l'évolution gestion forestière et filière forêt-bois face aux nouveaux enjeux

Lors de nos entretiens, nous avons constaté que le milieu était en pleine mutation. Cette mutation entraîne de nombreux débats sur l'évolution des pratiques tant en amont de la filière (gestion forestière) qu'en aval (filiale forêt-bois).

a. En amont : vers un changement de paradigme induit par le contexte climatique ?

Les personnes rencontrées listent des évolutions importantes constatées dans les modes de gestion forestière, avec notamment l'émergence de pratiques en faveur de l'environnement.

Par exemple, certaines pratiques - comme laisser le bois mort en forêt - se développent, alors que d'autres, comme les coupes rases, sont moins fréquentes.

Ces nouvelles préconisations sont nombreuses et en rupture avec les pratiques antérieures. Pour certains acteurs, cela génère beaucoup d'informations parfois contradictoires ; certains voient ces évolutions comme positives, elles sont accueillies avec plus de scepticisme chez d'autres. Une majorité constate que la gestion forestière se confronte à un nouveau défi d'acceptation sociale. La sensibilité de la population évolue avec des pratiques comme les coupes rases qui sont de moins en moins acceptées.

S'il existe un consensus sur l'amont quant à la nécessité même d'exploiter la forêt, des interrogations partagées quant à la manière de gérer les massifs apparaissent lors des entretiens. Toutefois, on constate un accord général pour faire face aux nouveaux défis notamment induits par le changement climatique. Trois défis reviennent fréquemment :

- **L'enjeu du choix et de la diversification des essences** pour faire face aux évolutions climatiques

La difficulté de faire face à des changements rapides alors que la gestion forestière repose sur du long terme. Pour faire face à cela, la fin de certaines essences de résineux, la diversification des parcelles plantées ou encore le test de nouvelles essences sont envisagés.

- **La gestion de crise des scolytes**

Pour appréhender la crise des scolytes, les acteurs mentionnent des pistes différentes notamment pour contrer l'arrivée massive de produits sur le marché qui ne vont pas pouvoir être écoulés sur le territoire.

En dehors de ces deux grands sujets, d'autres défis sont perçus pour le secteur forestier pouvant impacter l'exploitation des massifs et la production du bois :

- L'hyper morcellement des forêts privées qui peut freiner une gestion durable
- Une perturbation de l'équilibre sylvo-cynégétique
- Le coût de la préservation par rapport à celui de l'exploitation

Par rapport au changement climatique, les milieux forestiers sont essentiellement perçus sous l'angle de l'adaptation. Très peu d'acteurs nous parlent du rôle de ce milieu pour la compensation carbone ou de l'atténuation en général.

b. En aval : la filière forêt-bois

La filière bois fait partie intégrante de l'écosystème économique des Vosges, rien d'étonnant qu'elle concentre des avis plus contrastés que l'amont de la filière. Il y a en effet un dissensus dans le positionnement des acteurs par rapport aux évolutions des pratiques des entreprises et des modèles à développer.

Nos discussions ont fait émerger plusieurs questions économiques ou de gouvernance sous-jacentes, qui se confrontent à des visions différentes. Sur ce sujet, une première dissension intervient sur la commercialisation de la ressource bois, certains acteurs préféreraient

développer l'exportation alors que d'autres envisagent une valorisation plus local pour faire face à la difficulté du métier, certains acteurs préconisent de développer les petites scieries en développant un réseau local. Cependant, d'autres acteurs préconisent des regroupements pour être compétitifs sur des marchés internationaux.

4. Connaissance de la TE

a. Une conception floue de la transition écologique

Les entretiens révèlent un certain flou autour de la notion de transition écologique. En effet, il semble difficile pour les acteurs d'avoir une vision d'ensemble de cette notion polysémique, et de la définir clairement. Les acteurs ne l'expliquent d'ailleurs généralement pas. A défaut, ils préfèrent s'appuyer sur des exemples concrets sur le territoire, et/ou se focaliser sur des questions précises comme la transition énergétique.

b. Face à la fin d'un modèle, une transition nécessaire, mais difficile ?

Malgré ce flou autour de la transition, des actions sont engagées sur le territoire. On retrouve chez de nombreux acteurs le sentiment d'arriver à la fin d'un modèle économique et social, amenant inévitablement à la nécessité d'engager des changements, une transition vers un nouveau modèle pour faire face aux divers enjeux précédemment évoqués. De même, il ressort des entretiens un véritable sentiment d'impuissance face aux changements qui arrivent, en particulier pour les plus petites communes qui se sentent spectatrices et sans ressources suffisantes pour agir.

c. De nombreux projets de transition et de lutte contre le changement climatique évoqués

Pour autant, les initiatives s'inscrivant dans le cadre de la transition écologique sont nombreuses sur le territoire et les acteurs interrogés connaissent généralement certains projets, y participent, voire en sont à l'origine. Cependant, en interrogeant les sujets sur l'existence de tels projets, les réponses ont souvent été hésitantes de prime abord, voire négatives. Ce n'est parfois qu'en insistant sur la question que s'est révélée une connaissance non négligeable de différents projets de transition écologique en place. A cet égard, le

triptyque énergie, assainissement et gestion des déchets sont les notions qui reviennent le plus fréquemment dans les entretiens. En fait, on constate que le lien n'est pas forcément fait entre la notion de transition écologique et les projets locaux qui pourraient être rattachés à cette notion.

d. Quelle place pour la forêt et la filière forêt-bois dans la transition ?

Pour les acteurs, la place de la forêt et de la ressource bois dans des projets relatifs à la transition écologique dans le pays d'Epinal doit être mise en avant pour sa dimension locale et durable. Les deux grands domaines où la filière pourrait se substituer à d'autres matériaux et ressources plus polluants sont la construction et le chauffage. Concernant ces deux secteurs, l'utilisation du bois est perçue par les acteurs comme un moyen de valoriser une ressource et un savoir-faire local, permettant de dynamiser l'économie et de réduire l'empreinte écologique.

A travers ces exemples, les personnes rencontrées évoquent principalement le rôle de substitution que peut jouer la filière. Cependant, le rôle de l'atténuation du changement climatique par le stockage du carbone n'est pas mis en avant (seuls 5 acteurs en font mention).

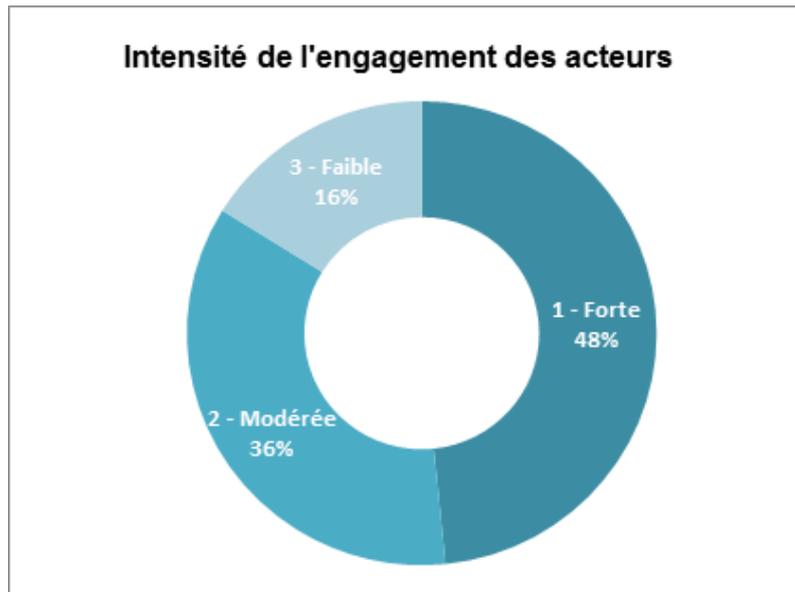
A partir de la perception et des connaissances des acteurs des différentes thématiques, nous avons pu analyser les dynamiques entre eux et leur engagement face aux défis du changement climatique et de la transition écologique.

1. Qui sont les acteurs engagés et pourquoi le sont-ils ?

a. Grands groupes d'acteurs selon intensité de l'engagement

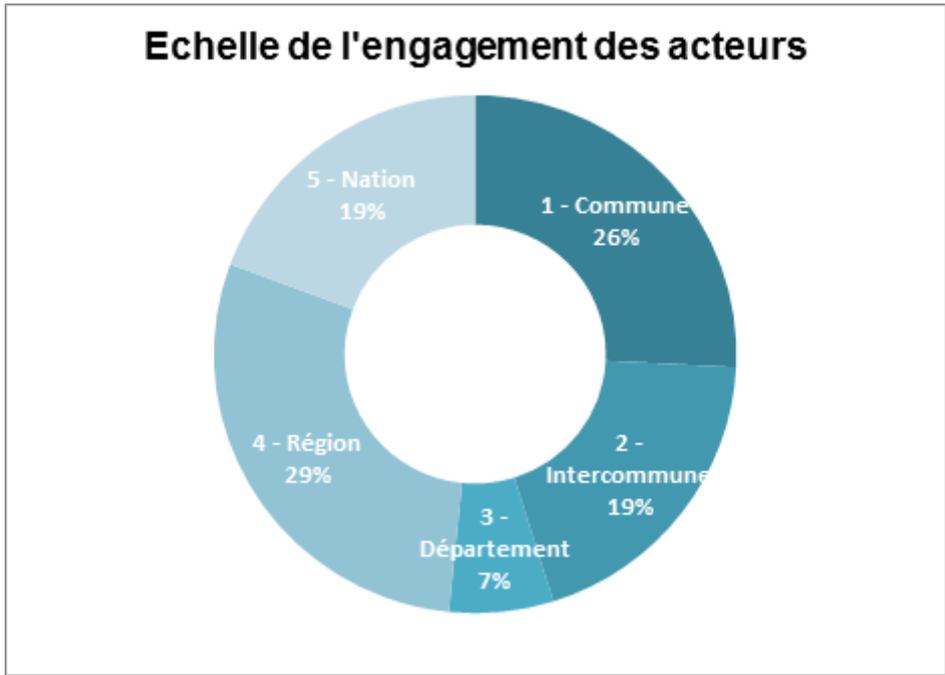
Sur l'ensemble des acteurs que nous avons interviewés dans le Pays d'Epinal, on distingue un engagement fort sur les sujets de transition écologique économique et sociale (TEES). En effet, **84% des acteurs ont été qualifiés comme ayant réalisés des actions en faveur de la TEES, avec presque la moitié des personnes rencontrées ayant un engagement "fort"**.

Pour faire ressortir l'engagement des acteurs ainsi que ces chiffres, nous nous sommes appuyés sur les retranscriptions et avons tenté d'établir une hiérarchie qui repose sur des critères intuitifs (elle n'a pas prétention à être objective ou scientifique). Nous avons qualifié un acteur ayant un engagement fort lorsqu'il citait au moins trois actions qu'il avait mises en place pour la TEES et/ou qu'il mentionnait directement qu'il était très engagé sur le sujet comme Ges5 : *"j'ai fait des réunions au CC pour les élus des Vosges en lien avec l'ONF et l'association des communes forestières ; j'en ai fait en Meule j'en ai fait en Meurthe et Moselle. Et puis, on essaye d'être disponible quand on aborde ce sujet-là après il faudrait pouvoir le démultiplier. Mais oui moi je le fais beaucoup"*. Les acteurs ayant un engagement modéré sont des acteurs qui ont mis en place une ou deux actions de façon ponctuelle. Et enfin, on a considéré que l'engagement était faible lorsqu'aucune action n'est citée ou encore lorsque l'interview le mentionne comme Ent4 : *"Non, non, moi je n'ai pas essayé de participer. Je n'ai guère - quand je serai en retraite peut-être, mais là j'ai guère le temps. Ouais ouais, je n'ai pas le temps. Je suis très pris !"*.



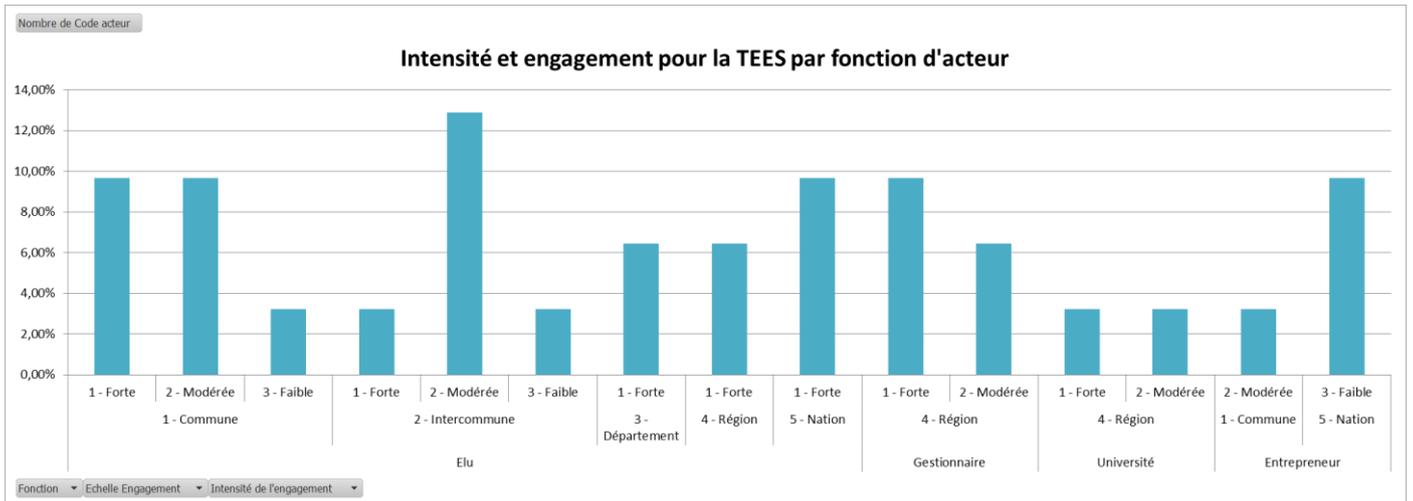
Nous nous sommes également intéressés à l'échelle des projets TEES mis en place par ces acteurs. On constate qu'il y a une bonne répartition de l'échelle de l'engagement avec plus de la moitié qui agissent en local (commune, intercommunalité et département) et l'autre moitié des personnes enquêtées qui vont avoir un engagement sur des échelles plus grandes (régionale et nationale).

Comme pour l'intensité de l'engagement, nous nous sommes appuyés uniquement sur ce que nous ont dit les acteurs. Et nous les avons répartis en fonction de l'échelle de leurs actions sur le plan géographique. Certains acteurs ont également cité directement leurs échelles d'actions comme Emu1 " *Mon travail a été au niveau du tiers central du département des Vosges dans le cadre du Pays d'Epinal cœur des Vosges. Et c'est à cette échelle là que j'ai travaillé depuis 10 ans.* " ou encore Ges3 " *on intervient sur tout le grand quart nord-est de la France donc aujourd'hui c'est principalement région Grand Est région Franche Comté et puis à la périphérie quelques départements d'Ile-de-France et des Hauts de France. Mais 90% de notre activité c'est Grand Est et Franche Comté.* "



Enfin, nous avons souhaité représenter sur un seul graphique l'ensemble des critères suivants :

- Fonction de l'acteur (élu, gestionnaire, universitaire ou entrepreneur)
- Intensité de l'engagement (forte, modérée ou faible)
- Echelle de l'engagement (commune, intercommunes, département, région et nation)



A la lecture du graphique, on constate que les élus s'engagent et agissent pour la TEES à différentes échelles géographiques et l'intensité de l'engagement n'est pas la même entre chaque élu. On peut remarquer cependant que, pour les élus que nous avons rencontrés, plus

l'échelle de l'engagement est grande (niveau national, régional et départemental), plus l'intensité est forte.

Les gestionnaires forestiers rencontrés ont un engagement fort à l'échelle régionale dans la filière bois.

Enfin, les entrepreneurs semblent avoir un engagement moins fort que les autres types d'acteurs. *Ce qui pose la question de savoir pourquoi les entrepreneurs semblent moins engagés ? Est-ce que c'est parce qu'ils se sentent moins impliqués sur le territoire ou sur ce sujet de TEES ? Ou bien s'agit-il d'un manque de connaissance sur l'engagement qu'ils peuvent prendre ?*

b. Les motivations des acteurs

Au vu de l'engagement important des acteurs du Pays d'Epinal à agir pour la TEES nous nous sommes posé la question de savoir qu'est-ce qui les poussait à agir, quelles étaient leurs principales motivations.

La question de la motivation n'a pas été posée telle quelle lors des entretiens réalisés en novembre dans les Vosges. Cependant, la plupart des acteurs ont naturellement fait référence à leurs motivations lors des entretiens. Et la principale motivation qui pousse les acteurs à s'engager est leur sensibilité écologique et leur passion pour la forêt et la nature. Comme le démontrent les extraits suivants :

- EMo12 : *"Je suis un homme de nature et je respecte la nature."*
- Ges5 : *"J'ai cette sensibilité écolo de par mon métier"*
- Uni1 : *"Moi je suis écolo"*
- Ges2 : *"Oh oui je suis très - déjà par mon métier, très forêt hein, forcément. Et à côté de ça aussi, aussi pour le reste de la vie. Enfin je suis très attiré par la forêt"*

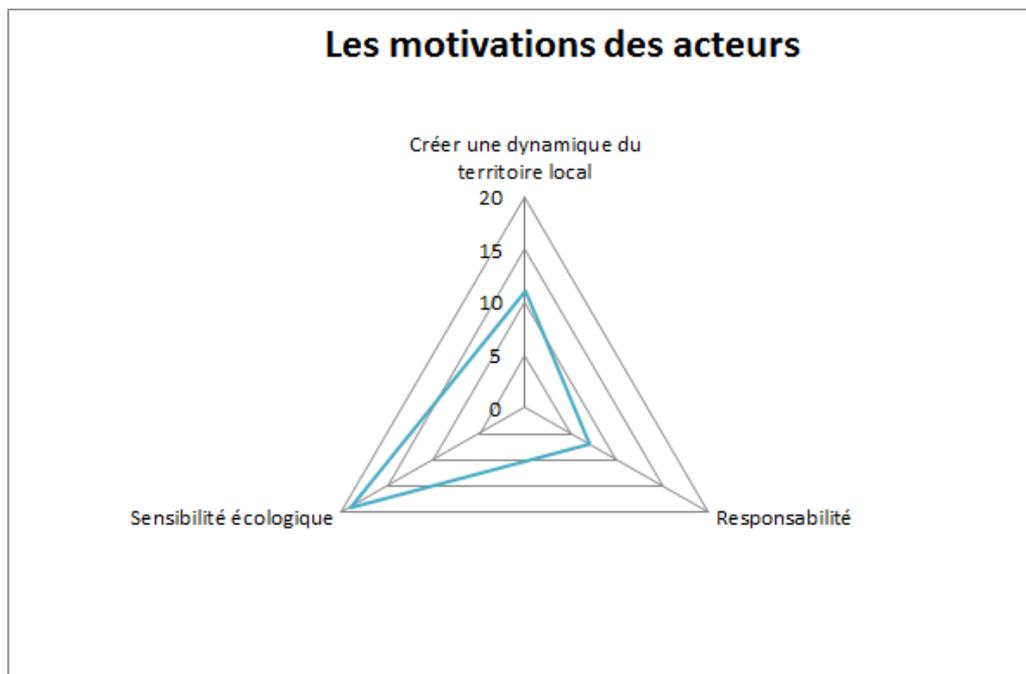
L'autre motivation présente est la volonté de créer une dynamique sur le territoire à la fois dans l'idée de créer du lien entre les acteurs mais également dans l'importance d'utiliser les ressources du territoire et de garder une identité rurale. C'est ce que disent les acteurs suivants :

- EMo3 : *"C'est notre envie à nous de [...] dynamiser un petit peu le village, de créer du lien"*

- EMu2 : *"toujours partir du principe de regarder ce qu'on a et pas ce qu'on n'a pas, et de se dire bah ça au moins on l'a, bah on va essayer de voir comment... euh développer des actions autour de - de cette ressource"*
- EMo5 : *"on a cette ressource-là donc je me dis il faut qu'on l'utilise en plus elle capte très bien le carbone."*

Enfin une motivation présente chez les élus et gestionnaires est cette notion de responsabilité et d'urgence à agir avec l'idée notamment de respecter le travail des anciens et de penser aux générations futures.

- EMu3 : *"Faut effectivement qu'on n'oublie pas qu'on doit travailler pour les générations futures et que cette forêt on l'a récupérée de nos ancêtres et qu'il faut qu'on la maintienne dans le meilleur état possible. Voilà !"*
- Ges1 : *"on n'a plus le temps d'attendre face au réchauffement climatique"*
- Ges5 : *"on a une grosse responsabilité nous forestiers [...] ça fait un moment que tout le monde est un peu inquiet sur l'avenir de la ressource"*



c. Les acteurs "piliers" du Pays d'Epinal

Au cours des entretiens, plusieurs acteurs ont été cités comme étant des acteurs phares dans la région sur les questions de TEES et plus particulièrement à l'échelle de la forêt.

Des organisations ont été retenues comme indispensables sur les questions de TEES, de forêt et sur la dynamique du territoire :

- ONF (Office National des Forêts) est cité dans 100% des entretiens. Uni2 : *"Enlever l'ONF ce serait une catastrophe."*
- ENSTIB (École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois) Uni2 : *"ce qui a été finalement le fédérateur de tout ça, sans que ce soit affiché comme tel, c'est l'école. Ici les Vosgiens sont fiers qu'il y ait ici la seule école publique d'ingénieurs du bois de ce type, et de ce truc-là sont sorties plein de choses."*
- PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Ges4 : *"le pays d'Epinal est très investi"*

Les entretiens ont également fait ressortir des acteurs piliers sur la dynamique du territoire qui présentent des caractéristiques communes. En effet, ces acteurs cités à plusieurs reprises par différentes personnes occupent plusieurs fonctions sur le territoire d'Epinal. Le fait d'être présent sur différents postes leur permet à tous d'avoir une vision globale et un engagement fort sur la question de la TEES et de la forêt. Enfin, une autre caractéristique commune est leur échelle d'action qui peut souvent aller au-delà du secteur départemental.

Un réseau se crée donc entre ces acteurs piliers ce que soulignent les deux entretiens suivants:

- EMu3 : *"On se connaît bien"*
- *"C'est les 4 ou 5 qui sont à l'origine de tout ce qui est lancement et redynamisation des ressources du coin et ils sont à l'origine de tout ce qui est couveuses et programmes Terres de Hêtre"*

Les acteurs piliers sont vus comme des personnes "totem" ou encore des personnes qui laissent leur empreinte sur le territoire d'Epinal.

également que tous les acteurs sont liés et il y a donc **une interconnaissance forte sur le territoire d'Epinal et un réseau d'acteurs clés important.**

2. Les actions engagées

Au cours des entretiens réalisés, nous avons pu constater un engagement considérable de la part des acteurs rencontrés, se traduisant par une quantité non négligeable d'actions menées en faveur de la TEES sur le territoire du Pays d'Epinal.

a. Quelles sont les principales thématiques de ces actions ?

Les multiples citations de certaines actions lors des entretiens nous ont permis d'identifier trois grands types d'actions :

- les actions sur les ressources ;
- celles sur la gestion du territoire ;
- et les actions par l'éducation.

Elles sont notamment appliquées dans le cadre forestier à travers, entre autres, l'aménagement des surfaces boisées ou encore la préservation de ces dernières et de la biodiversité qu'elles abritent.

Voici une liste non exhaustive des catégories d'actions menées sur le plan forestier, ou que les personnes rencontrées ont mentionnées lors de nos échanges :

- La ressource "bois"
 - dans le déploiement de la filière bois-énergie ;

EMu6 : *"réseau de chauffage urbain de 32km et qui chauffe 13 000 à 14 000 logements grâce au bois relativement local"*

- le développement industriel ;

EMo6 : *"on a réussi à mettre en place une couveuse d'entreprise fléchée sur le travail du bois."*

- la valorisation du bois ;

Ent1 : *"rénovation d'une mairie sur Arches à côté où il y avait la volonté d'utiliser du hêtre en structure [...] il y a pas mal d'études et de chercheurs qui planchent actuellement pour pouvoir caractériser ce bois-là"*

- et l'économie circulaire autour de cette ressource.

EMo8 : *"on construit des bâtiments en bois. On a construit une boulangerie, on a pris du bois dans nos forêts, on l'a scié, on l'a reposé sur place. C'est du circuit court."*

- La gestion de la forêt
 - son aménagement (boisement, essences, etc.)

EMo11 : *"avant on faisait des coupes à blanc et maintenant on essaye de faire ça de façon un peu plus raisonnée"*

Ges5 : *"on travaille aussi sur des regroupements de propriétés pour essayer de faire de la gestion commune entre les petits propriétaires [...] on laisse des branches en forêt pour que l'humus se reconstitue"*

EMu5 : *"aides à reboiser pour le stockage du carbone [...] crédits pour encourager les propriétaires forestiers à reboiser"*

- et sa préservation. (entretien, biodiversité, protection).

EMo10 : *"pour la forêt j'ai créé il y a dix ans maintenant un espace naturel sensible : une zone humide de 7 hectares, on a racheté le foncier autour d'un ruisseau on a enlevé les sapins et les résineux etcetera, et c'est géré par le conservatoire lorrain des sites naturels. "*

Ges1 : *"régulation des pratiques en forêt à l'échelle du département pour ne pas porter trop atteinte à la nature (manifestations sportives notamment)"*

- L'éducation sur la forêt
 - à travers la communication ;

EMo7 : *"lettres d'information pour rappeler de ne pas jeter les déchets en forêt"*

EMu4 : *"on assure en quelques sortes la promotion des entreprises vosgiennes qui travaillent dans le bois, sur des salons grand public"*

- et les formations.

Ges5 : *"j'ai des collègues qui ne font que ça quoi : ils sont animateurs en petites forêts privées. Leur boulot c'est de créer de la desserte, de faire adhérer des gens à des documents de gestion durable de manière volontaire et de faire du regroupement pour faire de la gestion coordonnée"*

Un grand nombre d'actions s'appliquent donc sur le territoire forestier mais l'engagement de la part des acteurs rencontrés en faveur de la TEES est également notable sur de nombreux autres domaines, parmi lesquels :

- Les ressources
 - L'alimentation (agriculture)

EMo1 : *"réduction au niveau des traitements herbicides, fongicides, insecticides, réduction de l'Indice de Fréquence de Traitement [...] pour limiter l'infestation de l'herbe, on sème plus tard"*

- Les énergies (renouvelables, électricité, rénovation)

EMo1 : *"Des photovoltaïques, oui, ça fait déjà dix ans que je l'ai fait [...] je suis en géothermie"*

Ges4 : *"méthanisation, développement d'autres sources d'énergie"*

- La gestion
 - de la biodiversité

EMo7 : *"On a fait des hôtels à insectes"*

- des matériaux et de l'eau

EMo8 : *"je ne veux plus quand les gens construisent qu'ils relient leurs eaux de toitures au réseau d'eaux usées. Je demande qu'ils fassent des puits perdus, assez profond."*

- de la pollution

EMu7 : *"Le choix qui a été fait sur le transport urbain c'est l'hybride"*

- L'éducation
 - à l'aide de formations ou d'animations ;

EMo1 : *"le service de ramassage des ordures ménagères ils vont dans les écoles apprendre aux jeunes le tri et ça marche"*

- et en communiquant.

EMo3 : *"c'était une idée du Conseil l'espace qui est derrière là, un étang [...] une prairie humide qu'on tond qu'une fois, on laisse pousser l'herbe, on tond pas, surtout les bords et puis on met les petites pancartes."*

On ressent donc une envie générale d'agir et de s'engager dans la TEES comme en témoignent la multitude d'actions menées par les différents acteurs rencontrés.

b. Quelle est l'échelle d'impact de ces actions ?

Si des collaborations se sont créées afin de mettre en place certaines initiatives...

Ges5 : *"Je travaille pas mal sur les chartes forestières de territoire en lien avec Terres de hêtre"*

... nombreuses sont les actions dont le partage d'expérience est resté cantonné à l'échelle communale.

Les communautés de communes, telles que celle d'Epinal, peuvent parfois permettre d'élargir le champ d'action et être à l'origine de démarches dont la pertinence semble convaincre un certain nombre de personnes rencontrées.

Toutefois, la taille grandissante de cette intercommunalité a parfois été remise en question au cours de nos entretiens.

EMo5 : *"Les com d'agglomération ça a été trop gros trop vite. C'est ça en fait, en peu de temps vous êtes dans une commune, vous passez en com-com à 11 communes, c'est déjà pas mal mais c'est plutôt euh à taille humaine et vous pouvez faire des projets et travailler enfin tout le monde a la parole, ça se passe bien. Là vous passez dans une com d'agglomération vous êtes 78 communes. Certaines communes ont un ou deux représentants, donc vous êtes 130 dans un amphi."*

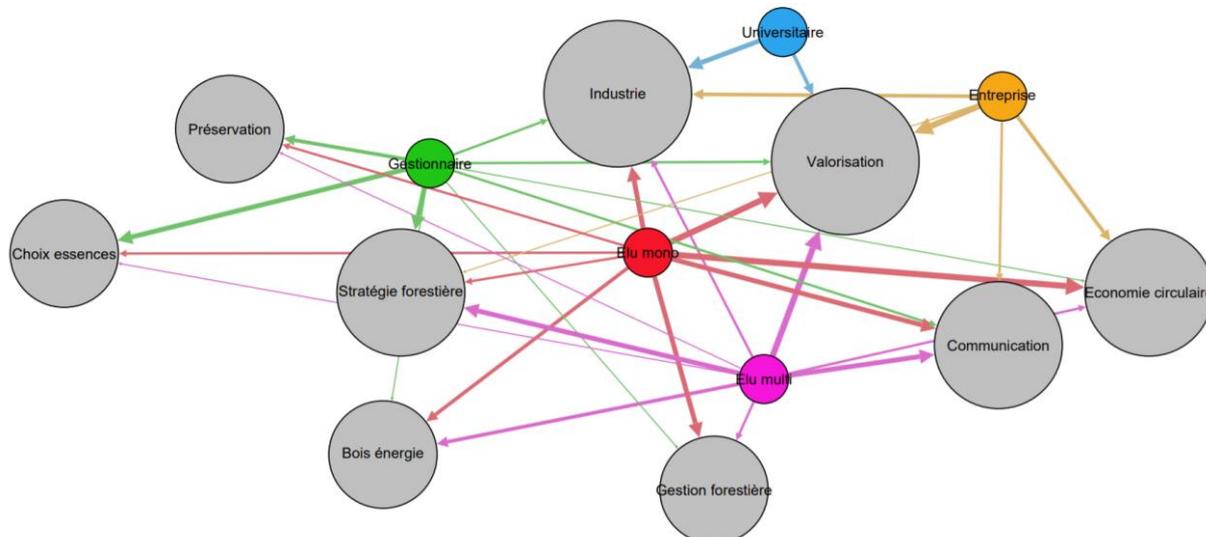
Enfin, les échelles départementales, régionales ou encore nationales semblent être atteintes dans le cadre d'actions menées par des gestionnaires tels que l'ONF ou le CRPF, par des entreprises et par des élus "multi-casquettes".

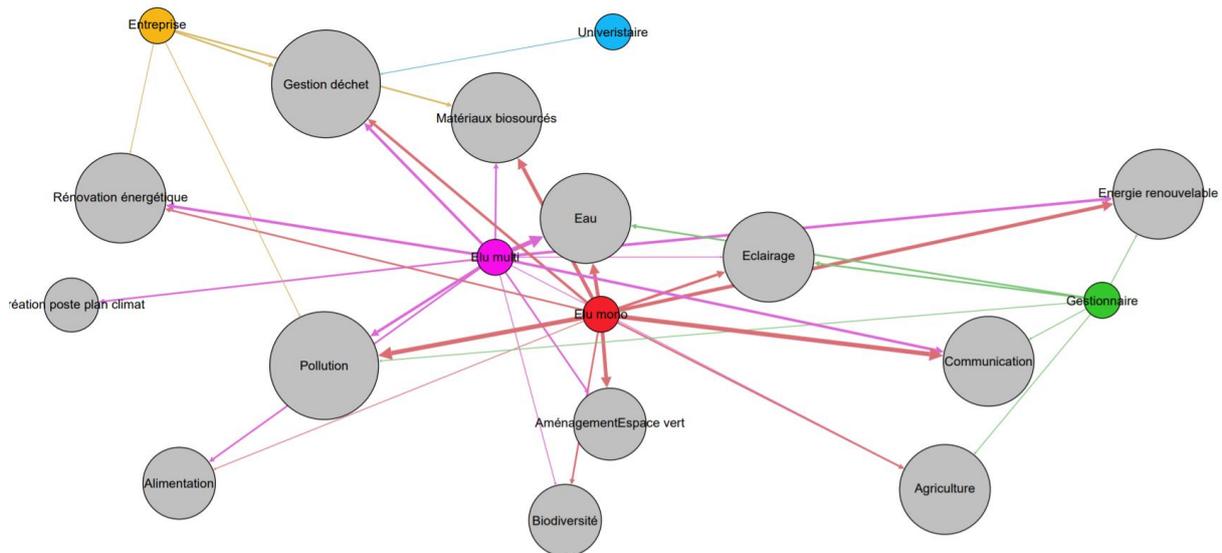
Ges1 : "régulation des pratiques en forêt à l'échelle du département pour ne pas porter trop atteinte à la nature (manifestations sportives notamment)"

Ent2 : "approvisionnement à 150 km autour de la scierie, 60% de bois vosgiens"

EMu5 : "A l'échelle régionale : mise en place d'un système de coupe de bois scolytés plutôt que des bois verts. On offre une prime de stockage pour les scieurs, sous forme d'avance sur 5 ans, remboursable sans intérêt, s'ils coupent au moins 50% de bois scolyté"

Les deux représentations graphiques ci-dessous permettent de visualiser les types d'actions mises en place en forêt et ailleurs par les différentes catégories d'acteurs rencontrés :



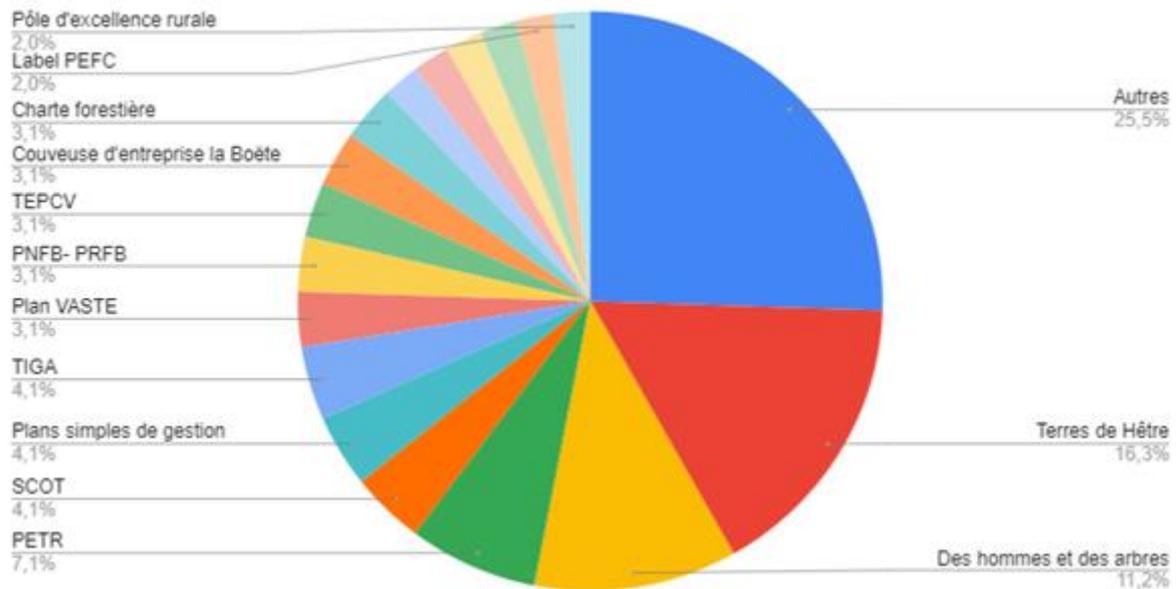


3. Les leviers qui ont permis l'action

a. Dispositifs territoriaux en œuvre

Les dispositifs territoriaux existants apparaissent aux yeux des acteurs rencontrés comme des leviers d'action essentiels. Au cours des entretiens, 43 dispositifs territoriaux ont été mentionnés par 28 acteurs sur les 31 interrogés. Parmi ces dispositifs, 18 ont été mentionnés par plus d'un acteur rencontré. Parmi les dispositifs mentionnés à plusieurs reprises ceux qui sont prédominants sont "Terres de Hêtre" et "Des Hommes et des Arbres". Le PETR et le SCOT évoqués à de nombreuses reprises apparaissent aux yeux des acteurs comme des leviers territoriaux essentiels, à mi-chemin entre l'acteur et le dispositif territorial.

Le graphique ci-dessous représente les dispositifs territoriaux mentionnés plus d'une fois au cours des entretiens.



Plus loin, dans la partie dédiée aux aides à l'action soulevées par les acteurs, nous verrons à nouveau l'importance de ces dispositifs.

b. Synergie d'acteurs

L'interconnaissance et la richesse du réseau sur le territoire d'Epinal était représenté sur le graphique des acteurs piliers et on les retrouve également dans le graphique ci-dessous. A partir des éléments des entretiens, nous avons retenu l'ensemble des projets ou actions de TEES qui sont en rapport avec la forêt ou non mentionnés par les personnes rencontrées. Nous souhaitons faire ainsi remonter les projets qui sont le plus mentionnés par les acteurs. Et également, mettre en relief les acteurs qui s'engagent dans ces projets pour la TEES et la forêt d'Epinal.

Cependant, des petites structures mentionnent la difficulté de se regrouper et de travailler ensemble. Comme le précise l'acteur Ent1 *"ils ont des compétences en interne, la problématique c'est que toutes ces petites scieries là sont pas spécialement fédérées ; c'est des petits indépendants qui vendent un peu leur bois, qui mettent pas forcément des moyens en commun"* ou encore Ent4 *"Oui, oh bah on a – moi j'ai toujours des bons contacts avec les autres scieries hein, je suis le plus petit moi, donc hein pas de souci ! Euh nan n'y a pas de souci non. Je suis bien avec toutes les scieries hein. [Question : Mais pas de là à travailler ensemble ??] Bah on a essayé, on a essayé... C'est difficile. Déjà pour prendre des contrats sur l'étranger ?? Des fois en se groupant on arriverait à vendre - à répondre à des demandes que individuellement on ne peut pas répondre quoi, parce qu'on est trop petits quoi."*

c. Diverses formes d'aides qui impulsent l'action

Les entretiens ont fait émerger différentes formes d'aides à l'action et à l'engagement dans la transition. Pour la grande majorité, les aides évoquées prennent la forme de programmes territoriaux et d'aides financières. Nous pouvons regrouper les aides en deux grandes catégories, les aides matérielles et les aides immatérielles.

- **Aides matérielles**

Les aides matérielles sont avant tout des aides financières mises en place à diverses échelles.

Le tableau ci-dessous permet de répertorier par échelle territoriale les aides financières mentionnées par les acteurs rencontrés.

Acteur	Echelle d'aide	Citation de l'acteur
Uni1	Internationale	« L'Union Européenne finance à hauteur de 800 000€ via les fonds FEDER »
Ges2		« Compensations pour actions "écologiques" via contrats Natura2000 »
Emu5	Internationale-Régionale	« Cofinancement de la région et de l'Europe pour la mise en place du PNFB »
Emu8	Nationale	« Suite à la tempête de 1999 il y a eu un mouvement de solidarité nationale avec une aide du gouvernement à la réimplantation ou à la protection d'arbres »
Emo7		« Les dotations de l'Etat c'est la principale ressource financière de la commune »
Gest1		« A l'ONF, 20% des aides viennent de l'Etat, du versement compensatoire de l'Etat »
Emo5		« Il y a des DETR (Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux) avec un bonus de 20% pour les constructions en bois local des communes »
Emo7		« Aides financières de l'Etat et du département pour la mise en commun d'idées et d'actions entre Nonville, MINOS et ACTISOV »
Emu4	Nationale-Départementale	« Le département donne des aides pour le regroupement foncier des forestiers privés »
Emu7	Départementale	« Les subventions du département pour l'achat de fourrage ont permis une politique d'adaptation de l'agriculture au changement climatique »

Emo1		« Le département subventionne les constructions à base de bois »
Emo6	Locale	« Subventions de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) pour les projets énergétiques »
Emo4		« Subventions de l'agence de bassin »
Ent1		« Accompagnement du Pays d'Epinal et de la maison de l'emploi pour l'entreprise IN'BÔ » (local mis à disposition, entité juridique et bourse de 500€ par personne par mois)
Ges4		« Financements du pays d'Epinal pour une action menée par la chambre d'agriculture, la création d'association syndicale de gestion forestière »
Ges5		« FARRR (Fond d'Aide à la Reconstitution de la Ressource Résineux), à l'initiative du CRPF mais financé par les scieurs, les industriels, la coopérative »

D'autres aides financières ont été mentionnées au cours des entretiens sans précision sur l'échelle de financement telles que la « politique de soutien financier à la création d'une chaudière bois-énergie » (Emu 4), la « prime de stockage pour les scieurs s'ils coupent au moins 50% de bois scolytés » (Emu 5), les « aides (crédits) pour encourager les propriétaires forestiers à reboiser » (Emu 5), les « emprunts pour pouvoir mettre de l'argent dans le budget forêt » (Emo 4), les « aides publiques pour l'implantation d'une nouvelle scierie » (Emo6) ou encore les « actions incitatives avec des exonérations de taxes foncières et une indemnisation en fonction des essences et des espèces présentes » sur les communes (Emo 12).

Comme autre forme d'aide matérielle, l'appui logistique a également été mentionné :

« La communauté de communes de Bains les Bains a mis un bâtiment à disposition gratuitement pour un projet d'incubateur d'entreprises » (Ent 3)

Le « bois offert dans les débuts » de l'activité a été évoqué à propos de l'entreprise InBô tout comme « l'aide matérielle de l'ENSTIB » et les « machines du FabLab » (machine traditionnelle et commande numérique) (Ent 3).

- Aides immatérielles

Au-delà de ces aides financières et logistiques, les aides immatérielles semblent, aux yeux des personnes interrogées, jouer un rôle tout aussi important dans l'engagement des acteurs dans les actions de la filière forêt-bois et dans la TEES. Ces aides immatérielles ont été regroupées en plusieurs grandes catégories ; la structuration de la filière, la synergie d'acteurs, la volonté politique, les dispositifs territoriaux existants, la communication et la sensibilisation auprès du grand public, la conviction et la persévérance et enfin la modernité et l'adaptabilité.

- Une filière forêt-bois forte et structurée

La présence de toute la filière du bois sur le pays d'Epinal a été soulignée comme un point important du dynamisme territorial ;

« Vous avez sur le territoire l'ensemble de la filière, des petites entreprises de bûcheronnage individuelles jusqu'aux grosses industries mondiales de papeterie, en passant par toutes les tailles de scieries, d'entreprises d'ameublement, de charpentier etc [...] vous avez tous les organismes de formations et les organismes scientifiques » (Emu1).

Certains acteurs soulignent la « présence de prescripteurs pour structurer la filière bois comme l'ENSTIB » et « l'aide de la présence du campus bois avec des experts à disposition » (Emu6). Il y a finalement sur le territoire « des acteurs clés moteurs permettant de tirer la filière » (Ent2). Pour résumer, *« dans les Vosges on a tout, du CAP bûcheron au docteur en construction. Tout. L'industrie, les bûcherons, les débardeurs, les pannetiers, les scieurs feuillus, les scieurs résineux, voilà on a tout ce qu'il faut pour que ça marche » (Ges1).*

- Synergies d'acteurs

En lien avec ce dynamisme de filière évoqué précédemment, la synergie qui émerge entre acteurs du territoire est primordiale. La sous-partie précédente a permis de présenter sous forme graphique la structuration de ces synergies. L'importance des liens entre acteurs territoriaux a été mentionnée à plusieurs reprises :

« *Il existe des associations qui sont comme des aiguillons (Epinal en Transition, Xertigny en transition)* » (Emo6), des « *interconnexions entre communes, des connaissances entre maires (...) –un- travail en réseau* » (Emu3). Certains acteurs évoquent l' « association avec d'autres acteurs du territoire » (Emo8) ainsi que « l'inspiration d'autres dispositifs existants comme la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Economique) inspirée d'une autre SCIC » (Emo6). Pour permettre une synergie d'acteurs, la communication est indispensable. Dans le cas des discussions avec le monde de la chasse, certains acteurs évoquent l'avantage de « "parler couramment le chasseur" pour pouvoir communiquer avec les interlocuteurs » (Ges1). Enfin le « rôle de l'interpro » est mentionné comme essentiel « pour amener de l'information aux PME-PTE, comme sur les thèses CIFRE » (Uni1).

La partie précédente a permis de revenir plus en détails sur des exemples de synergies entre acteurs territoriaux.

o Volonté politique

L'engagement politique est évoqué comme un levier permettant d'enclencher des actions en faveur de la TEES. Certains acteurs évoquent la « volonté politique pour structurer la filière » (Emu 6), d'autres parlent de « volontarisme politique » (Ent 2). Le « vote d'amendement » (Emu 5) est mentionné comme un outil politique permettant l'action tout comme la « politique forte de la CAE sur l'industrie du bois » (Emo 6) à une échelle territoriale plus fine.

o Dispositifs territoriaux facilitant l'action

Les dispositifs territoriaux évoqués précédemment dans le rapport ont un statut particulier puisqu'ils sont à la fois des résultats d'actions d'acteurs du territoire mais également des leviers permettant le développement d'actions nouvelles. En ce sens ils ont un rôle d'aide à l'action.

Ils permettent de bénéficier de financements ...

« La région et le conseil, par les crédits de massifs, aident les communautés de communes porteuses de plans de paysage » (Emu4), les aides financières permises grâce à TIGA (Territoires d'Innovation de Grande Ambition) ont permis de bénéficier de « fonds dédiés à la recherche et l'investissement pour développer la filière » (Ent1). Le « Label Pôle d'Excellence Rurale a permis de recevoir de l'argent de l'Etat pour valoriser le hêtre dans la construction » (Ent1). Un entrepreneur a pu bénéficier de financements grâce au dispositif Terre de Hêtres (Ent1) et un autre a pu obtenir des « subventions grâce au projet DHDA » (Ent2).

... et de mettre en place des actions diverses :

« Grâce à l'élection comme Pôle d'Excellence Rurale du Val de Vosges, la couveuse la Boîte a été mise en place et des locaux ont été fournis pour une entreprise en émergence » (Emo6). «Le Plan Vaste a permis de mettre en place des actions écologiques » (Emo4). Le dispositif «Terre de Hêtres a permis la création d'emplois et la mise en place de synergies entre acteurs » (Ent2) et le « projet Des Hommes et Des Arbres a aidé la métropole du grand Nancy à se rapprocher de la CAE (Communauté d'Agglomération d'Epinal) » (Ges1).

- Participation citoyenne-communication au grand public

La sensibilisation ainsi que la communication auprès du grand public ont été mentionnées à de nombreuses reprises comme autres leviers d'action importants, à travers la nécessité de « jouer sur l'acceptabilité sociale et la sensibilisation au grand public de la coupe des arbres » (Emu5), l'importance « d'avoir des retombées des projets sur le territoire pour permettre adhésion de la population » (Emu6). L'accent est mis par certains acteurs sur la nécessaire « sensibilisation de la jeunesse et du grand public » (Emo8), sur la « participation des habitants aux actions lancées » (Emo7), sur « l'implication des citoyens en local », la « motivation des gens » (Ent2). Enfin dans une optique éducative, un des acteurs mentionne l'école comme « levier fédérateur » (Uni2).

- Conviction et persévérance

Les convictions dans l'engagement en faveur de TEES et la persévérance de certains acteurs rencontrés peuvent être considérées également comme outil permettant d'impulser des actions. Un des acteurs rencontrés porte l'attention sur l'importance « qu'il y ait un pas qui

soit fait chaque jour [...] que ce soit une petite action, une grosse action », la nécessité parfois de « prendre son bâton de pèlerin et d'aller faire le démarchage de tous les conseils municipaux » ou encore de « se battre, se fâcher pour imposer le bois local » (Emu6). Un autre acteur évoque l'intérêt de « taper du poing dans la rue », de « faire entendre la voix du peuple aux politiques » (Emo8).

- Modernisation et adaptabilité

Enfin, un des derniers leviers évoqués par les acteurs réside dans l'importance de la modernisation et l'adaptabilité (de la filière forêt-bois notamment).

Sont indiqués comme nécessaires la « jeunesse des communautés de communes » (Emu3) et le fait « d'avoir de nouvelles recrues et forces vives jeunes sur le territoire » (Emo10). Au sein d'un contexte économique et social changeant, les acteurs attirent l'attention sur l'importance de « l'adaptation des petites scieries aux réalités forestières » (Ent4), sur le fait de « faire évoluer les raisonnements et les outils aux réalités mouvantes » (Ges3) ainsi que de mettre en place une « évolution numérique ». L'exemple est donné des « tablettes de géolocalisation QGIS pour caractériser les parcelles (forestières) » (Ges5).

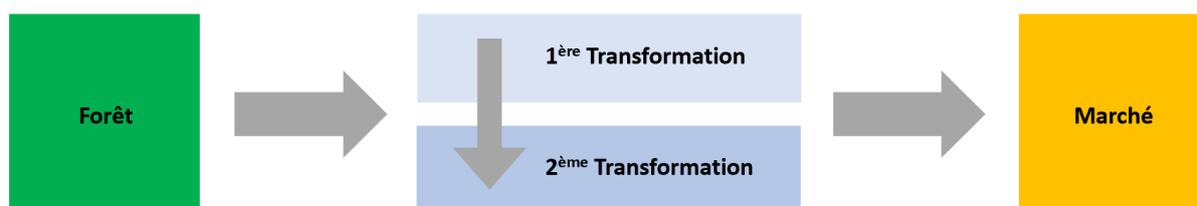
Pour qu'un territoire s'engage dans la TEES, nous avons analysé quels pouvaient en être les freins. Ceux-ci se sont révélés dans plusieurs échelles sur le territoire, mais également dans plusieurs domaines, soit directement liés à la filière bois-forêt, soit de manière plus large liés à la gouvernance et aux interactions entre les communes ou encore des freins socio-culturels ou aux outils pratiques mis en œuvre.

1. "Raccrocher les wagons" ou dialoguer au sein de la filière-bois

« Sur cet ensemble filière forêt-bois, [on a] quelque chose qui est tout à fait exemplaire par rapport aux problématiques de changement climatique, par rapport aux problèmes de transition énergétique, ça va pas résoudre tous les problèmes, parce qu'on ne peut pas résoudre tout avec le bois, en terme de quantité entre autres hein, mais dans l'absolu, en terme de philosophie et puis d'efficacité du dispositif on est dans quelque chose qui est... top quoi. » [uni2]

On l'a vu précédemment, la filière forêt-bois au sein du Pays d'Epinal est un facteur important de dynamisme territorial non seulement en termes économiques mais aussi dans la perspective de la TEES.

Nous parlons de filière telle qu'elle nous a été présentée au sein des entretiens que nous avons menés. Chaque fois il s'agissait de parler de la notion par rapport à sa réalité sur le territoire d'Epinal, réalité perçue sous l'angle « macro » tant la notion regroupe des sous-filières bien spécifiques qui s'articulent les unes aux autres.



Le schéma ci-dessus a été dessiné plus spécifiquement à partir d'un entretien avec un des acteurs de l'université [uni2] et tente de retranscrire la dimension systémique qui se dégagea

de sa vision. Il va s'agir de l'examiner pour dessiner au sein de la filière forêt-bois une géographie des freins que rencontre cette filière et des causes qui peuvent expliquer certains aspects de son manque de structuration. Nous parlons de *géographie* en tant que méta-matière qui permet de discerner chaque fois sous des causes sociales, politiques, institutionnelles, les espaces dans lesquels elles s'inscrivent et les *proximités* dont elles résultent.

a) Forêt

Parler de « géographie » de filière trouve son intérêt dès que l'on identifie des *lieux* théoriques porteurs de problématiques qui leur sont propres. Le schéma ci-dessus en identifie trois : le lieu de la ressource en bois, le lieu de ses usages industriels et de sa transformation, et le lieu de sa vente/ consommation/ demande.

La forêt ou lieu de la ressource en bois est considéré comme l'amont de la filière et sa gestion est caractérisée par la complexité de son milieu :

Parce que le milieu forestier est avant tout multifonctionnel (on parle des multi-usages de la forêt), sa gestion (entretien, coupe, approvisionnement en bois) s'expose à la difficile acceptabilité sociale de ses pratiques. La forêt est en effet un lieu de pratiques sociales, c'est un lieu traversé à proprement dit. Promenades, événements sportifs, affouage dans certaines communes, ramassage de champignons etc., on y rencontre une pluralité d'usages portés par une diversité de population qui devient directement concernée par ce qui se fait en forêt et qui peut pousser à reconfigurer sa gestion. On peut prendre pour exemple « la [dernière] grande mode [des] trails » [ges1], qui illustre une pression forte des loisirs mais aussi et plus généralement des contacts forts entre la société civile et le milieu forestier qui parfois cristallisent de fortes incompréhensions à l'égard de certaines pratiques de gestion :

« Par rapport au sujet sur l'entretien des forêts les gens veulent se promener en forêt il faut que ce soit propre, mais pour l'écologie c'est pas ça qu'il faut faire. Nous on laisse des branches en forêt pour que l'humus se reconstitue voilà. » [ges5].

Bien identifiée par un élu multi-casquettes, ces problématiques liées à l'information, la sensibilisation et plus généralement à l'acceptabilité sociale reflètent l'idée d'un « continuum

émotionnel » [uni2] au sujet du milieu forestier. Appelant ainsi de ses vœux une pédagogie approfondie pour expliquer les modes de gestion, il relève une forme de schizophrénie au sein d'une société civile qui apprécie la qualité et la noblesse des « maisons en bois, intérieurs en bois », mais pas la coupe du bois :

« Et c'est complètement débile cette réaction par rapport à la forêt : déjà la croissance de la forêt elle est telle aujourd'hui... on n'est pas en régression, on n'est pas en Amazonie, on est plutôt dans des forêts qui bouffent du territoire plutôt qu'elle n'en perdent... » [emu6].

On reviendra plus en aval sur cette question d'acceptabilité sociale, mais il faut souligner qu'elle a été identifiée par plusieurs acteurs comme décisive sur l'avenir de la filière. La focalisation symbolique sur la forêt amazonienne et les dernières polémiques qui y sont associées à cause des politiques de Jair Bolsonaro semblent générer un certain type d'attentes et conditionnent une certaine manière de parler de la forêt. Certains acteurs ont ainsi voulu insister sur la criminalisation du « bruit de la tronçonneuse » [uni2], d'autres sur les risques d'un « forest bashing » à force de ne pas être en mesure de communiquer intelligemment sur l'importance de la productivité du milieu forestier ; d'autres encore condamnant une « société de bobos où certains forestiers [et élus] se font insulter parce qu'ils coupent des arbres » [emu5].

La question de l'acceptabilité rejoint aussi celle de l'équilibre sylvo-cynégétique et la problématique de la gestion forestière en lien avec la régulation des populations de gibier. Malgré l'existence de schémas de gestion départementale intégrant plans de chasse, plans de gestion et prélèvements maximum autorisés [PMA], la prolifération du gibier semble être bien identifiée comme un frein au développement d'une certaine forêt alliant dimensions écologiques et production de ressource :

« C'est une réalité aussi, c'est que nos... allez je vais utiliser le terme hein, c'est « tuer bambi » hein parce qu'il y a trop de gibier dans nos forêts. Et aujourd'hui si vous faites de la replantation et que vous ne mettez pas des protections individuelles et des clôtures vous avez tout qui est sarclé dans la semaine qui suit, donc vous avez payé pour rien. Donc quand vous expliquez là encore, qu'il faudrait que les chasseurs tirent

plus — moi je ne suis pas chasseur — bah ça énerve le monde quoi. » [uni2]

« Aujourd'hui, on cherche à avoir des forêts diversifiées, [...] à être de plus en plus dire proches de la nature, des régénérations naturelles... Bon bah quand vous avez trop de gibier c'est pas possible quoi. Et aujourd'hui on va dire, si on cherche à avoir des... on veut en fait remettre en place des forêts adaptées au nouveau climat, des choses comme ça, mais en fait si on résout pas le problème de... des densités de gibier avant, on n'y arrivera pas, parce que... ils bouffent tout quoi. Dans certaines forêts hein, c'est pas général, mais c'est quand même assez... C'est quand même assez régulièrement que ça - qu'on a - il y a beaucoup trop de problèmes de surdensité de gibier, de dégâts de gibier, donc en fait c'est difficile de prévoir derrière un renouvellement des forêts. » [ges2]

Un discours critique alternatif d'un des gestionnaires interrogés révèle des freins qui pourraient être directement liés au lobbying porté par certains groupements de chasseurs :

« Et si vous allez sur internet; on a une augmentation régulière des animaux prélevés en grand Est mais c'est vrai partout en France que ce soit en chevreuil ou en grand cervidé donc le cerf. Et en fait quand vous savez que le nombre d'animaux prélevés est directement lié à la population présente. Puisqu'on ne peut prélever qu'une proportion d'une population; et bah ça dénote une augmentation régulière des cervidés. Et ça on a beaucoup de mal avec des fédérations de chasse qui elles n'ont qu'une envie c'est d'avoir plein de gibiers. Alors pourquoi elles veulent plein de gibiers? Pour pouvoir en tirer plus, en tuer plus. Et nous on a du mal à nous faire comprendre alors ça c'est peut être important on a du mal à nous faire comprendre du grand public par rapport à ça. Parce que les chasseurs disent oui les forestiers sont des vilains ils veulent qu'on tue Bambi. Sauf que nous notre raisonnement, il est différent, nous on préfère qu'il y ait moins d'animaux qui soient plus en équilibre avec le milieu et que les chasseurs en tuent moins in fine. Et le chasseur il a intérêt à ce qu'il y en ait beaucoup et qu'ils puissent en tirer beaucoup quitte à être hors-sol. » [ges5]

Ce face à quoi certains élus comme [ému7] essaient de faire preuve de diplomatie, mais cet effort caractérise un dialogue difficile et l'absence d'une structuration efficace dans les rapports forestiers-paysans-chasseurs qui virent parfois à la guerre de tranchée :

« Ça c'est un débat euh... compliqué ! Compliqué, mais c'est une question d'équilibre. Il faut être au milieu de tout ça moi je suis copain avec les paysans je suis copain avec les chasseurs je suis copain avec les forestiers mais des fois c'est difficile dans des réunions (rires). » [emu7]

Si ces considérations concernent principalement les dialogues difficiles au sein du milieu forestier, il faut aussi relever que ce milieu est fortement exposé aux risques. On a déjà évoqué les effets du réchauffement, et la tempête de 1999 a été souvent mentionnée au cours des entretiens. De fait, la fragilisation de certaines essences exposées à certains parasites comme le scolyte vont de pair avec la qualité même du milieu forestier, dont la dépendance au risque est très importante. Ils ont été illustrés notamment chez les gestionnaires interrogés, mais pas seulement. L'intervention d'un élu mono-casquette et de son prédécesseur [emo5] a permis de mettre en regard cette forte exposition au risque (dans ce contexte le scolyte), à d'autres problématiques structurelles de la gestion milieu forestier telle que la question de la diversification, de la temporalité, et de l'économie même de la forêt en lien avec l'aval (coupe et vente de ressource).

« Or il faudrait piquer en fonction de la récolte. Et la récolte c'est 100 ou 120 ans hein pour le hêtre c'est 120 ans, le sapin 80...80 ans, le chêne ça c'est 200 ans. Et on sait pas ce qu'on aura besoin au moment-là. Si vous pouvez me le dire, moi je repique tout de suite en fonction de ce que vous me dites. Et donc ça c'est une première...le scolyte donc qui ravage nos forêts. [...] et on voit qu'aujourd'hui il faut changer nos essences d'arbres pour qu'elles puissent résister dans les années à venir, aux conditions climatiques qui sont bah qui sont modifiées quoi. » [emo5]

Évoquant aussi la fragilisation des feuillus face au réchauffement, l'absence de visibilité sur le type d'essence à replanter, ces deux élus évoquent un procédé de « limitation de coupes classique » pour que les autres communes alentours puissent écouler leurs bois scolytés. *In fine*, ce type de gestion de crise pour parer à l'urgence en essayant de maintenir un profit économique minimal : couper les bois fragilisés, pour limiter l'invasion parasites, fait état d'une instabilité profonde. D'autant qu'il peut provoquer une chute des prix dans la vente de bois, cette fois-ci en lien direct avec l'aval de la filière avec sur une période très courte, une forte disponibilité de ressource coupée qui prend de vitesse la planification de la gestion.

« Il peut vite y avoir une concurrence dans l'offre de bois qu'il est difficile de vendre. Couper les arbres pour limiter le scolyte c'est risquer d'avoir des tonnes de bois sur les bras. » [emu7]

« De toute façon la forêt continuera d'exister d'une façon ou d'une autre et tout ça on ne peut pas le faire en prenant des décisions à courte échéance on doit se projeter obligatoirement dans le temps. » [ges3]

« La résilience de la forêt est donc à construire et à développer » [ges2]

En plus des problématiques d'acceptabilité sociale, en plus du risque météorologique et climatique, en plus de la temporalité forte, le milieu forestier est aussi traversé par des problématiques écologiques à forts enjeux. On pense notamment au rôle que jouent les forêts, ces puits de carbone pouvant atténuer les effets du changement climatique, mais aussi à la biodiversité qui s'y niche. Si le second aspect rejoint la diversification des essences, la favorisation des *process* de régénérescence naturelle, le premier traite directement de la forte pression à laquelle ce milieu fait face et continuera de faire face en lien direct avec les politiques publiques. Le Grenelle de l'environnement identifiait déjà le milieu forestier comme un des supports privilégiés du développement durable : tant du point de vue énergétique (la biomasse énergie) que du point de vue des innovations en termes de bâti (bois-construction). Certains acteurs ont mis le doigt sur cette problématique et sur les perspectives qui y sont liées.

D'abord à l'échelle locale sur la biodiversité en tant qu'« aspect prépondérant » [emo6] de la gestion forestière durable pour un maire de commune, mais qui entre en forte tension avec la sylviculture et les préconisations de l'ONF. Cette thématique étant aussi sous-jacente dans les manières d'exploiter, un élu abordant ainsi de front cette question articule la nécessaire mécanisation des pratiques forestières car ce sont des tâches « dures et dangereuses » mais :

« La mécanisation devra aborder un point très sous-estimé en forêt : la foresterie doit respecter la terre forestière. » [emu5]

Mais aussi du côté des politiques publiques, un des acteurs met l'accent sur une absence de prise en compte réelle des enjeux portés par la filière au sein même des discours sur la

transition écologique :

« On parle des énergies renouvelables on oublie qu'en France le bois-énergie représente à peu près 50% des énergies renouvelables, ce que la plupart des gens ignorent. [...] On ne pense jamais à la biomasse énergie. » [uni2]

Cet aspect a aussi été relevé plusieurs fois, notamment sur l'absence de politique forestière européenne qui puisse harmoniser les gestions forestières et les enjeux de planification.

« Il n'y a pas de politique forestière européenne à l'image de la PAC » [emu5]

Les derniers freins à la structuration de l'amont de la filière relèvent des formes d'administration de la forêt avec d'une part une différence entre forêt publique et forêt privée et d'autre part les lourdeurs administratives provoquées par « la législation sociale, fiscale, législation de la sécurité au travail [...] tout ça fai[sant] faire des papiers, des papiers, des papiers. » [ges2]. La complexité du milieu forestier c'est aussi son mode d'administration, et au-delà des lourdeurs administratives qui ont pu causer de vives critiques faites à l'égard de l'ONF par exemple, la réalité du foncier privé et de ses parcellaires est source de grands enjeux. Si le foncier forestier privé représente 75% de la forêt métropolitaine, les acteurs rencontrés sur le Pays d'Epinal ont – pour la plupart – insisté sur les difficultés posées par la forêt privée à la structuration de l'amont de la filière.

Avec tout d'abord une première distinction au sein de la forêt privée :

« Il y a deux forêts privées en fait hein, il y a la forêt privée de gros massifs, donc celle que nous on gère un peu, et celle-là il y a eu des études de faites par le CRPF - en fait elle est exploitée, elle est pas sous-exploitée quoi, il y a - alors, on va pas dire que... on peut pas en prendre 10% de plus ou - mais je veux dire le bois il sort quoi, il y a pas - il y a pas de... il y a pas de problème de... de non exploitation dans les forêts privées, grosses forêts privées. Euh... Mais par contre il y a tout le reste, toutes les micro parcelles de forêts qui sont en fait issues de la... des anciennes terres agricoles qui ont été... qui ont été reboisées, ou qui sont... boisées parce qu'il y a eu de la déprise. Bon bah tout ça c'est du micro-parcellaire, c'est des toutes petites parcelles, et ça... c'est vrai qu'elle est sous-exploitée cette forêt-là, mais... Pour l'exploiter euh... Voilà. Il faut

les moyens quoi. Et je pense que en ce moment l'Etat a pas vraiment de... d'envie de mettre des moyens pour ça quoi. » [ges2]

Et plus généralement une forêt privée sous-exploitée en comparaison avec les forêts publiques, exposant ainsi le milieu forestier à une moins bonne efficacité face aux enjeux posés par la TEES :

« Alors dans les forêts publiques on récolte à peu près 95% de ce que ça pousse et dans les forêts privées c'est 50 %. Ça s'explique parce que déjà nous on est plus nombreux et [...] ce sont des communes, elles travaillent dans l'intérêt général alors qu'un privé, il n'a pas besoin d'argent pas de bois à la limite sauf que l'inconvénient de faire ça c'est qu'un arbre il naît il vit et avant qu'il meure on le récolte, si vous le récoltez pas il meurt mais par contre vous ne stockez pas le carbone. » [ges1]

En cause, l'hyper-morcellement des forêts privées, la difficulté posée par les remembrements compliqués par l'estimation des valeurs des parcelles forestières en fonction des essences et de manière générale un grand nombre de micro-parcelles. Ce morcellement vient refléter des problématiques de gestion qu'on peut déjà identifier dans la forêt publique avec la difficulté de mener des politiques de gestion cohérentes, coordonnées. Ainsi, l'individualisme de la forêt privée a été plusieurs fois mentionné, tout comme l'impossibilité de faire front face à certaines crises :

« Nous les forestiers on est nuls hein, ça c'est... il faut que la forêt publique demande un truc... Même en forêt privée, on est plusieurs, on n'a pas le même avis, fin on est... on sait pas faire ça. »

« C'est l'aspect... l'esprit je sais pas, individualiste, par organi - enfin je sais pas. Je sais pas pourquoi mais c'est très compliqué. »

« Quand on n'a pas de voix et qu'on n'a pas de poids, bah forcément l'Etat il répond pas, ou il répond pas assez vite et... là on voit bien que il y a des - ça fait un an qu'on a eu les premières réunions scolyte, aujourd'hui l'arrêté d'aide il est toujours pas sorti quoi. » [ges2]

En plus de cet individualisme-isolement, on a pu relever aussi un individualisme-économique

qui fragilise la cohérence d'une possible économie sociale dans l'articulation avec l'aval de la filière :

« C'est assez dur d'établir un partenariat stable avec un exploitant et un privé parce que lui il ira au plus offrant alors on peut tomber d'accord on être approvisionné et puis d'un coup dire ouai nan mais attend, d'un coup il y a un chinois qui vient, tac ça part en chine » [ent2]

Aussi, en plus de la faible proportion d'exploitants privés dans les Vosges, les parcelles deviennent sous-exploitées à cause d'un désintéressement progressif des propriétaires. La forêt qui pourrait sembler être un « commun » qu'il faut gérer au sein d'une économie viable dans le cadre de la TEES souffre des héritages et de l'exode rural.

« Du fait que les gens qu'ont planté et qui résidaient sur place après la guerre ou entre les deux guerres, leurs descendants aujourd'hui qui sont en charge de ces surfaces sont partis hors de la région et sont souvent devenus des citadins et on moins le lien avec la forêt, et ont d'autres occupation et ne considèrent pas que ce sont des enjeux pour eux tel que ça nécessite pour eux des réinvestissements. On voit plutôt dans notre région la forêt de production en forêt privé perdre de la surface. » [ges3]

In fine, les coopératives de propriétaires privés perdent en poids et souffrent de leur apparence. La gestion collective implique pour beaucoup un frein culturel : une perte de liberté et d'autonomie.

« On entend encore des réflexions assez surréalistes de certains grands propriétaires qui travaillent individuellement disant que en gros une coopérative forestière c'est un kolkhoze vous voyez... » [ges3]

« On ne peut pas demander à un propriétaire privé d'assurer x mission et x service public alors qu'en fait il y a que la vente de bois qui permet d'avoir des revenus. » [ges2]

On fait donc face à un amont de filière traversé par un éventail de freins qui vont de l'acceptation des pratiques (et qui subissent de fortes critiques), à des difficultés économiques causées par la vente du bois, de sa qualité, de son utilisation (bois-énergie ou bois-construction), et des difficultés structurelles internes causée par la réalité d'un milieu naturel

dépendant et exposés et sa gestion humaine dans laquelle existe un manque cruel de dialogue.

On va pouvoir observer la même typologie de freins pour les deux autres blocs de la filière.

b) Transformations

Dans l'industrie des premières et deuxièmes transformations il s'agit de transformer des bois ronds en bois usinés, minimiser les pertes de matières en passant par le sciage, le tranchage, le déroulage, le séchage, le rabotage, le traitement, le moulurage, le collage, et enfin la fabrication de matériel en bois à destination d'usages spécifiques : meubles, menuiseries, construction... On devine la forte dépendance aux problématiques d'approvisionnement, et en cela, les mairies qui thésaurisent car elles ont peu d'investissement ne sont pas obligées de vendre du bois peuvent mettre les scieurs en difficulté puisqu'elles n'établissent pas de contrat d'approvisionnement.

Avant même de poser la question des contrats d'approvisionnement qui permettent un lien contractuel de soutien aux scieries et une sécurité d'écoulement de la ressource pour les gestionnaires, il faut évoquer les freins posés par l'amont de la filière à la première transformation. Ceux-là sont d'ordres techniques et concernent la maturité de certains bois. Ce frein a été bien identifié et semble causé par un certain type de sous-exploitation : les forêts vieillissantes offrent des bois dont le calibrage est trop important pour être traité par les scieries de taille moyenne.

« Et on a des forêts qui sont plutôt sous-exploitées hein, même si l'ONF fait des efforts, globalement nos forêts sont sous-exploitées surtout dans le feuillu. On a des feuillus aujourd'hui qui sont de telles tailles qu'ils ne rentrent plus dans les... de tels gabarits qu'ils n'arrivent plus à rentrer dans les scieries pour être débités. Il y a sous-exploitation du hêtre mais aussi sous-exploitation quelque part du résineux. » [emu6]

A ce type de difficulté technique s'ajoutent tout le cortège de *gaps* techniques divers auxquels se confrontent les scieries petites ou grandes. La question de la modernisation de la filière et de sa performance révèle des freins d'ordres financiers le plus souvent, car les scieries souvent familiales sont de petites structures individuelles et les repreneurs de ces TPMEs se font rares.

La préservation de la dimension artisanale de cette partie de la filière est mise en danger par un certain type d'exigences de rentabilité qui ne correspondent plus à la réalité des petites scieries. [emo8]

« Il n'y a pas de repreneur. Voilà, il y a une vérité... Moi, quand je vais dans la vallée de la Moselle et que je remonte un petit peu, là je vois des scieries plus conséquentes. Et je me dit, ces scieries-là ont, devraient, avoir de l'avenir. Et la vérité elle est certainement, entre la petite scierie qui ici de toute façon va faire partie du patrimoine ancestral, bientôt. Et l'énorme scierie, qu'on pourrait voir se monter du côté de Golbey. Et effectivement, inconvénient c'est que ces grosses structures vont phagocytter beaucoup de fonds publics. » [emo6]

Ces considérations rejoignent les interrogations de certains maires de communes éloignées d'Epinal – qui polarise sur son territoire un certain nombre d'activités économiques – sur la gouvernance locale. Qu'est-ce en effet que privilégier les filières locales lorsqu'on évoque le programme dessiné par la TEES dans le cadre des premières et deuxièmes transformations. Qu'est-ce qu'un débouché local ? En l'occurrence, la demande industrielle structure ces transformations sur un régime productif qui nécessite des investissements matériels lourds et conséquents ne pouvant être portés par des TPMEs.

« Il faut qu'on puisse répondre à cette demande industrielle. La question est, quelle est la taille nécessaire pour pouvoir répondre à cette demande industrielle ? Et effectivement, il y a certainement une solution intermédiaire entre la toute petite scierie, chez nous ici il n'y a plus de scierie. » [emo6]

Pourtant cette solution intermédiaire peine à faire surface. Et l'exportation de la ressource en bois, la concurrence des scieries étrangères (allemandes et autrichiennes notamment) sont expliquées ainsi :

« On a un retard qui est irrattrapable presque s'il n'y a pas d'aides. C'est-à-dire que si vous investissez dans une scierie etc, ou une fabrication on va dire de KLH... je ne sais pas si vous avez vu le nouveau process de bois. Si vous n'avez pas des aides et des moyens, vous aurez beaucoup de mal à être compétitifs. Par rapport notamment aux étrangers, qui ont investi et qui ont 20 ans au moins d'avance sur nous, et donc qui ont

amorti des outils de production qui font qu'aujourd'hui vous n'êtes pas compétitifs. »
[emu6]

« La filière forêt c'est une filière... pfou... bah déjà c'est la deuxième filière la plus déficitaire en France, la balance commerciale est catastrophique et il faut se poser la question pourquoi voilà les gens préfèrent mettre des bois dans des conteneurs verts pour aller à l'autre bout du monde que de vouloir travailler avec son voisin. » [ges1]

On voit ainsi un territoire fort d'un potentiel de filière affaibli par la compétitivité, elle-même induite par le troisième bloc de la filière : celui du marché. Face à la fermeture programmée des petites scieries, certains acteurs optent pour une reconfiguration de la filière par pôle dynamiques et identifient des échelles de gouvernance qui reposent sur des centres territoriaux.

« De toute façon les scieries nous, on souffre de plus en plus, ça c'est sûr hein. On est voués à disparaître hein, ça c'est clair. » [ent4]

« Je ne sais pas de quelle scierie vous faites allusion mais le maire du patelin je suis sûr qu'il emmerde le Conseil Général ou le Conseil Départemental pour sa scierie qui a trois ou quatre emplois donc on va faire un peu de mousse autour de ça. On va mettre sans doute un peu de sous autour de ça, mais il n'y a pas de vision là-dedans [...] Il y avait un gros projet d'implantation de scierie de hêtres euh, dans la zone de Thaon-les-Vosges, il y a un certain nombre d'élus qui sont montés au créneau et d'industriels, enfin de scieurs aussi, pour s'opposer à ça. Pour s'opposer à ça, disant : « vous vous rendez pas compte ils vont nous bouffer ». Bah oui ils vont vous bouffer. Oui mais enfin ceci dit, le résultat aurait été, disons préférable, sur la base d'une grosse implantation industrielle que de la disparition progressive des petites unités qui n'ont pas d'avenir. Elles ne peuvent pas tenir la route. Le marché est impitoyable, le commerce est international, ou alors on referme tout et auquel cas on fait autre chose. » [uni2]

« Tant qu'on aura pas des industriels dans les scieries. Enfin on en a, des SIAT etc, des gens remarquables, mais tant qu'on aura des petits scieurs — enfin petit, c'est un peu péjoratif parce que c'est quand même des investissements importants — mais voyez, qui n'aura pas cette vision d'approche industrielle comme on peut rencontrer un Paul

Meyer en Allemagne : on aura effectivement du mal. » [emu6]

L'éparpillement des petites scieries fait écho à un certain type d'éloignements multiples qui les empêchent de répondre à la demande comme de gros industriels. Ces derniers captent donc les subventions et assurent leur propre pérennité en restant « gros » et en assurant leur modernisation. Soit fonder une industrie, soit préserver des TPMEs, ce dilemme illustre en creux la manière dont les politiques territoriales souhaitent définir ce que ce sont : le local, l'emploi local, la redynamisation des territoires ruraux (qui deviennent pour certain des périphéries intégrées aux dynamiques de polarisation, et qui signent pour d'autre leur inscription définitive dans des périphéries délaissées).

Il faut aussi évoquer les difficultés auxquelles se confrontent les premières et deuxièmes transformations quant aux types de bois à usiner. Cette fois-ci interviennent et la demande du marché et la temporalité propre à l'amont de la filière qui fait face à une gestion de crise sanitaire provoquant un afflux de certaines essences (comme le hêtre) dans les disponibilités d'approvisionnement. Faire du hêtre devient donc un enjeu intéressant du point de vue du vendeur (avantage économique) pour la vente de bois qui ne soit pas du bois-énergie. Aussi, c'est un enjeu d'innovation pour la filière de la transformation qui doit apprendre à usiner un matériel dont les usages sont nouveaux.

« Le hêtre il fait un peu peur à tout le monde, c'est un produit qui est vivant quoi, c'est pas un produit calibré comme le sapin chaque bout de bois est différent et c'est quand même un produit plus tendu que le chêne [...] c'est un produit qui n'est pas simple à travailler » [ent2]

« Et si aujourd'hui on utilise les résineux parce qu'on est sur des schémas constructifs qui perdurent [ils] peuvent changer. » [uni2]

L'adaptabilité à la réalité du terrain, donc celle de l'amont de la filière pose la question de l'adaptabilité des pratiques et interroge elle aussi sur ce que serait une économie circulaire du bois en Pays d'Epinal. Et on observe encore une fois une opposition entre économie circulaire et économie de marché face aux difficultés structurelles qu'on rencontre selon les types de bois. La disponibilité d'une ressource à valoriser pousse à essayer de nouvelles pratiques d'usinages, demande une certaine recherche innovante et de nouveaux usinages. Et cette fois,

en plus des freins posés par des questions de *gap techniques*, il faut évoquer les freins posés par les normes (notamment en termes de constructibilité pour l'utilisation finale par exemple). En cela :

« La difficulté qu'on a c'est qu'on est quand même dans une société où tout est normé.
» [ges5]

La société de norme est perçue (à tort ou à raison) comme issue d'une certaine organisation de l'économie pouvant empêcher le développement d'une filière dont le besoin essentiel semble être l'adaptation, et qui nécessite une vision politique et une élaboration stratégique à l'échelle nationale.

A propos du CLT (bois lamellé-collé) : « Le produit d'ingénierie là, à l'époque la France y a pas trop cru, et puis il y a 15 ans de ça, l'Autriche, l'Allemagne euh, mais avec une rapidité dans la normalisation des produits... fait qu'ils ont envahi le marché. Qu'aujourd'hui la plupart des CLTs que vous mettez en oeuvre aujourd'hui..., ce sont des produits autrichiens allemands et compagnie. On est pas très rapide là-dessus. »
[uni2]

De nouveau se sont posés les problématiques de visibilité sur les contrats d'approvisionnement, et sur les possibles modernisations des modes de transformations en fonction des disponibilités de la ressource et du changement de cette ressource, les problématiques d'isolement, et le face-à-face avec la complexité du marché impliquant de nouveaux besoins et donc de nouveaux usinages.

« Puis tu vois il y a des trucs qui sont compliqués avec les forestiers, puis les industriels, ils n'ont pas les espace-temps, quoi. Un industriel, il va investir, il va regarder un retour sur investissement, donc lui son marché ça va être 2-3 ans. Puis un forestier, il va raisonner à 50 ans. Donc, ce sont des gens qui ont des espaces temps complètement différents. Donc les faire travailler ensemble ce n'est pas simple non plus, quoi. » [uni1]

c) Marché

Ce dernier bloc de la filière concerne la commande. C'est la commande qui influence, et *in fine* structure le marché puisque c'est elle qui fabrique la demande.

« Mais si vous voulez, moi je, aujourd'hui nous on a acquis la certitude que c'est la demande qui structurera l'offre. Ce n'est pas l'offre qui... » [emu6]

Si le rôle de l'Etat a déjà été dessiné dans les blocs précédents en tant que stratège et législateur, le rôle des collectivités à l'échelle du Pays d'Epinal semble être fondamental. En cela il est autant un levier qu'un frein :

« Il faut que les collectivités soient exemplaires. Alors aujourd'hui dans la maison individuelle il n'y a pas de souci : vous trouvez tout. Mais dans la commande publique, la grosse commande publique, si vous n'imposez pas le bois, ben il ne se passe rien. Vous chopez du béton. Et donc vous l'imposez et en même temps cela structurera la filière. C'est-à-dire que les scieurs etc. finiront par apprendre à se conformer à ce... à cette demande. C'est, ... quand on le dit comme ça ça paraît complètement, complètement paradoxal hein. Mais c'est la réalité. Les professionnels de la filière sont des freins au développement de la filière. » [emu6]

Il en va de même au sein du marché pour les lobbys du béton, ou de la fibre de verre. A ce titre, l'exemple du groupe Vinci se présentant à un Appel à Projet de la Maison de l'Habitat de la Communauté d'agglomération d'Epinal est saillant :

« On demandait de mettre en œuvre du bois. Vinci est venu avec un projet entièrement béton, le bois est juste en déco, alors qu'ils savent faire hein. [...] Donc Maison de l'Habitat dans les Vosges, on voulait du bois et ils sont venus avec un projet béton plus cher d'ailleurs de 2 Millions d'€ que les autres. » [emu6]

Il illustre non seulement un manque de courage mais aussi un certain dédain des réalités territoriales et des cahiers des charges élaborés au sein même de l'Appel à projet. Cet exemple rejoint l'indiscipline qui caractérise le marché car ses acteurs sont lents et réticents. Une dynamique peine ainsi à se construire :

« On force les choses mais il faut absolument que les collectivités poussent les choses. En fait, c'est le consommateur qui tire, c'est pas autre chose, c'est vous et moi. [...] c'est aussi à nous de porter le message mais il faut des gens qui y croient, il faut des gens qui développent des discours que ce soit sur la construction, l'utilisation, en

interne de cette filière, mais il faut aussi qu'en externe on ait des facilitateurs parce que si on parle entre professionnels et que personne ne commande de bois, on pourra toujours se taper sur le ventre en se disant on est les meilleurs, on fait du bois local, bon...» [ges1]

Mais le marché est lui aussi exposé à des problématiques plus triviales qui concernent les imaginaires et les représentations, sur la fausse idée que les maisons en bois brûleraient plus vite, ou sur les habitudes esthétiques des consommateurs (hêtre noirci ou bleui par les scolytes).

Acceptabilité, adaptation au marché, approvisionnement, réchauffement climatique, complexité du bois-construction, concurrence internationale, exportations, crise de la ressource, gap technique, morcellement, structuration de la filière, temporalité et visibilité etc. On constate que les freins propres à la filière sont nombreux et peuvent être compris sous un concept général, celui de l'éloignement.

- Éloignement dans le dialogue intra-filière
- Éloignement des politiques publiques nationales et européenne avec une impossibilité de rapprocher tous les acteurs efficacement
- Éloignement dans l'organisation économique des distances qui exposent un territoire à la concurrence internationale (Chine, et Allemagne et Autriche notamment)
- Éloignement des parcelles de la forêt privée
- Éloignement de la société civile des campagnes avec le lot d'imaginaires qui complexifient l'acceptabilité sociale et la compréhension des paysages forestiers
- Éloignements temporels avec une absence de visibilité claire sur l'avenir des forêts et de l'utilisation de la ressource

« Ça existe les entreprises qui sont sur toute la chaîne de valeur du produit?

- Non, non non. C'est toujours découpé, ça n'existe pas non. » [ent4]

2. Quels freins à la gouvernance de la TEES ?

La transition écologique, économique et sociale est un projet de société, un projet qui ne peut réussir qu'en jouant la carte du collectif. La mise en œuvre de ce projet de société n'a pas de sens si elle se traduit par une démarche isolée, individuelle qui ne tient pas compte des impacts plus larges qui seraient générés.

Dans les Vosges notamment, la mise en œuvre de la transition, dans le domaine de l'énergie, s'est concrétisée par des subventions départementales accordées à des projets de méthanisation. Certains agriculteurs, encouragés, ont construit une unité sur leur ferme. Par la revente ou l'utilisation de l'énergie générée et des sous-produits, l'affaire leur bénéficiait. Cependant, encourager la méthanisation a eu trois conséquences négatives sur le plan collectif. Le passage répété des camions sur des routes qui n'avaient pas été conçues pour recevoir un tonnage d'une telle importance a conduit les communes à payer cher leur remise en état. Deuxième conséquence, la culture du maïs, à fort pouvoir calorifique, s'est développée non plus à destination de l'alimentation bovine, mais à vocation énergétique. Les impacts de la monoculture sur la biodiversité ne sont plus à démontrer, ainsi que la pression du maïs sur la ressource en eau. Quant au foncier agricole, il a fortement augmenté, rendant difficile l'achat de terres ou l'installation d'un nouvel agriculteur.

« Bah je trouve pas un hectare parce que c'est ces gens-là, méthaniseur, qui a une plus-value pas négligeable au niveau de la revente d'électricité et qui se permettent d'acheter un hectare de maïs à 1000 euros et bah eux ils l'achètent 1500 quoi. Et bah là tu te dis bah ouais c'est les éleveurs qui en pâtissent quoi. » (emo5)

Cet exemple rappelle que la mise en œuvre de la TEES risquerait moins de tomber dans l'écueil des effets pervers si elle était débattue et portée par un écosystème d'acteurs aux points de vue, aux connaissances et expériences complémentaires.

a. Une gouvernance se dessine, mais des facteurs de déstabilisation résident dans l'inadaptation des échelles...

L'orientation des politiques en faveur de la TEES est définie au niveau national en premier lieu, puis percole dans les plans régionaux. L'Etat est le pilote. Les acteurs locaux estiment que cet

état de fait soulève deux problèmes principaux. L'Etat n'écouterait pas les élus locaux ni les citoyens. Ils ne se sentent pas soutenus. Un maire constate son absence de pouvoir effectif en police de l'environnement – concernant les pollutions agricoles, les captations d'eau de nappe, les déchets abandonnés en nature – sans trouver d'appui auprès de la puissance publique. Pour ces personnes, ce manque d'écoute aurait pour conséquence un sentiment d'imposition des décisions étatiques. D'autre part, l'Etat est accusé de manquer de connexion avec le « terrain ». Les gestionnaires et certains élus pointent du doigt une méconnaissance des écosystèmes forestiers et de la filière-bois au plus niveau et un manque de prise en compte de la crise sanitaire actuelle dans nos forêts.

« Mais des séquences sur la forêt, mais j'en ai eu depuis que je suis [là], mais à foison ! Mais, si le gouvernement ne veut pas comprendre qu'il y a une crise. A la fois sanitaire, mais aussi écologique, mais aussi économique, parce qu'il y a des gens qui vont se retrouver, des communes qui vont être en grosses difficultés financières. » [emu8]

Les élus locaux et les citoyens sentent que l'Etat réduit leur latitude d'action, notamment par son droit de préemption des terres agricoles. Les élus estiment que le rôle de l'acteur politique est de pousser les projets nouveaux. L'intervention de l'Etat a parfois été citée comme un frein à l'action locale. Pour eux, il semblerait pertinent d'encourager ces initiatives, même si elles ne correspondent pas à la stratégie établie dans les plus hauts niveaux de l'Etat.

Le constat est fait d'un manque de structure globale qui rassemblerait tous les acteurs. Une proposition satisfaisante résiderait-elle dans d'autres échelons de discussion et de décision, comme la région, le département, l'intercommunalité ?

La région pourrait constituer un relai entre l'Etat et les élus locaux. Cependant, la région a souvent été qualifiée d'échelle inadaptée, trop vaste. Elle offre des subventions, mais davantage dans le domaine de l'éducation que proprement sur les questions filière-bois. Si la région ne semble pas la meilleure échelle de gouvernance, un acteur issu du domaine de l'éducation rappelle que le faible investissement régional est probablement dû au temps d'adaptation qui a été nécessaire après le regroupement des régions en 2015.

« [...] et dans le grand Est l'avantage, enfin c'est l'avantage et l'inconvénient c'est que c'est très grand donc un projet peut commencer à ... et finir à ... [l'autre bout de la

région]. Et la région a un grand rôle à jouer par rapport à ça. C'est une grande région qui démarre et puis on a marié la carpe et le lapin dans c'est pas facile hein, vous en avez qui ont pas envie de se parler. Ça viendra mais voilà, c'est quand même des mondes différents. [...] c'est pas les mêmes personnes, on ne voit pas les choses de la même façon, il n'y a pas les mêmes moyens financiers donc, voilà. Ça finira par se faire mais il faut aussi que les gens apprennent à travailler ensemble. » [ges1]

« C'est une taille adaptée pour faire le relai. Au contraire, la Région Grand-Est est trop grande, comme celle de la Nouvelle Aquitaine, c'est énorme quand on doit se déplacer de la Creuse à Bayonne. » [uni2]

Le département, qui n'a pas subi autant de modifications administratives, est bien identifié comme acteur relai sur les questions environnementales. Le Pays d'Epinal l'est pour les questions plus spécifiquement forestières, en plus des gestionnaires attendus comme l'ONF. Le département a vu néanmoins son pouvoir d'action se réduire dans le domaine environnemental avec la loi NOTRe qui a recomposé les attributions entre le département, les communes et les intercommunalités.

L'intercommunalité, la structure la plus récente, a plusieurs fois été citée comme un frein plutôt qu'un levier. Contrairement aux élus communaux, rassemblés sous des listes, il y a un vrai problème de gouvernance au sein des intercommunalités. Ses élus ne sont rassemblés autour d'aucun projet de territoire au départ et la gouvernance est rendue difficile par l'absence de moteur de la politique collective. Elles peinent à se saisir des sujets environnementaux, en dehors de l'eau et des déchets, dont le département se chargeait avant la réforme. Le nombre trop élevé de membres est souvent évoqué pour expliquer les problèmes d'expression et de dialogue.

« Il y a une grande différence entre la gestion municipale où vous êtes avec une équipe que vous avez choisie et des gens qui vous ont élus et une comcom où l'on n'est pas élu directement et puis le conseil communautaire où il y a 50 conseillers communautaires donc j'ai 50 conseillers autour de moi. On ne s'est pas rassemblés au départ sur un projet commun, c'est la difficulté d'évoluer autour de ces questions-là, donc ça progresse un peu. » (emu3)

« Les com d'agglomération ça a été trop gros trop vite. C'est ça en fait, en peu de temps vous êtes dans une commune, vous passez en com-com à 11 communes, c'est déjà pas mal mais c'est plutôt euh à taille humaine et vous pouvez faire des projets et travailler enfin tout le monde a la parole, ça se passe bien. Là vous passez dans une com d'agglomération vous êtes 78 communes. Certaines communes ont un ou deux représentants, donc vous êtes 130 dans un amphi. » (emo5)

D'après des élus locaux, les citoyens n'ont pas de capacités économiques et n'ont pas la volonté de penser la fabrique de demain. Les communes n'ont donc pas l'énergie pour mettre en place localement de gros projets. Si la commune semble trop réduite pour des projets de TEES d'importance, les autres échelles comportent également certains désavantages, créateurs de freins à l'action commune. La majorité des acteurs locaux est loin d'être parvenue à en maîtriser les outils.

« C'est, c'est, faudrait déjà changer le système politique parce qu'il est sclérosé quoi. Je vous parlais toute à l'heure des étages, on passe par la communauté de commune, après il faut faire passer le message au pays, aller voir le département qui doit revoir la région, et puis entre-temps les élections sont passées. Ah oui parce qu'il faut savoir quand même que bon, quand tu travailles dans le privé un projet c'est six mois, un an ; et encore ça traîne. Chez nous, un projet c'est trois ans. » (emo10)

b. ... et sur l'incertitude quant à la résilience du système d'acteurs.

L'ère du « gouvernement » des territoires ne semble pas fonctionner pour les questions qui transcendent les périmètres administratifs, comme celles posées par la TEES. On parle alors de « gouvernance », terme très en vogue et polysémique. On pourrait aussi parler de trouver un équilibre efficient, évolutif et résilient entre des acteurs-clés différents et complémentaires autour de l'objet de la gouvernance, la TEES ici.

Une des faiblesses a déjà été évoquée. Cette gouvernance repose sur des personnes bien identifiées, qui ressortent dans le paysage global des acteurs. Mais lorsque ces personnes devront se désengager, de gré ou de force, qu'advient-il de la gouvernance et de la

représentativité des territoires locaux ? Sont-ils irremplaçables ? La gouvernance sur le territoire est-elle résiliente avec ce modèle ? Nous ne saurions répondre à cette question. Nous pouvons seulement faire remarquer qu'un écosystème d'acteurs fonctionne comme tout autre écosystème. Aucun « climax » ou équilibre définitif n'est atteint, c'est un système évolutif et c'est le bon fonctionnement de ses dynamiques qui créent la résilience.

c. Enfin, des freins résident dans le sentiment d'une mise à l'écart

Les acteurs locaux, gestionnaires, citoyens, élus se sentent freinés dans leurs moyens et dans leur volonté d'action, et ce pour deux raisons principales, soit une complexification des procédures et du paysage administratif, et un fossé grandissant entre petites et grandes structures, entre urbain et rural.

La complexité administrative est revenue toujours sous la forme du « mille-feuille » administratif, soit la multiplication des institutions, des échelles de gouvernance qui tend vers l'illisibilité du paysage des acteurs publics. Cependant, de la part de gestionnaires ou de porteurs de projet, élus ou personnes privées, une autre dimension est apparue. Ils ressentent une telle lourdeur des procédures que cela bride leur initiative ou transforme profondément leur travail. Les forestiers passent de plus en plus de temps au bureau, ce qui peut éloigner du terrain et faire perdre du crédit auprès des habitants, mais aussi jouer sur le moral, la motivation et l'énergie qui pourraient être employés dans des projets de TEES. Les complications, la durée des procédures peut décourager plus d'un entrepreneur. Et ici, on n'évoque pas seulement les procédures de l'administration publique, mais aussi celles des établissements financiers. Il est compliqué d'obtenir des subventions quand la structure est de petite taille, comme une commune rurale ou un petit projet éolien. Les acteurs perdent de plus en plus leurs moyens d'action.

« Aujourd'hui... aujourd'hui on a l'impression que les subventions... tout est fait pour que en fait on se dégoûte d'en déposer quoi [...] franchement des fois ça coûte plus cher de faire le dossier que la subvention... » (ges2)

Le système actuel laisse de côté les petites structures. Les communes, comptant parfois moins d'une centaine d'habitants, ont un très petit budget et ont peu de moyens d'action à leur échelle. Un élu émet l'idée de redéfinir le périmètre de certaines communes pour arriver à

des unités qui dépasseraient les 800 habitants, afin d'éviter certains effets pervers. Les communes de petite taille, avec peu d'investissements, thésaurisent. On se retrouve avec d'un côté des communes en difficulté avec de forts investissements à réaliser et d'autres qui s'enrichissent sans rien faire de leur épargne. Cette proposition est appuyée sur le fait que les dotations d'Etat versées aux communes ne prennent en compte que la population, et pas la taille du territoire.

Mais la mise à l'écart est encore plus visible à travers le fossé qui se creuse entre des territoires urbains bien dotés en finances et en équipement, desservis, attractifs et des territoires ruraux en « dépression ». Au sein même d'une intercommunalité, cohabitent des communes aux intérêts divergents. Des communes incluses dans la communauté d'agglomération d'Epinal demeurent rurales et ont des besoins spécifiques, différents de ceux d'Epinal. Seulement, dans cette structure, elles ne peuvent se faire entendre si elles ne font pas partie du « bureau », souvent capté par les élus des centres urbains. Certains élus ruraux craignent de passer pour grincheux à insister fortement auprès de l'intercommunalité. Des freins réels à leur expression existent et d'autres freins psychologiques viennent s'y greffer.

« Nous [insistant] la population, ils nous trouvent pas assez cultivés euh, pas assez euh... voilà. Il y a vraiment une fracture terrible. Terrible. Qui sera dure à, à combler hein. Et... ouais, nan, là on a pas d'école Montessori nous hein. Rires. » (emo10)

« Alors que la com d'agglomération la gestion d'Epinal et du fin fond de la cambrousse ... ceux là ils n'arrivent jamais à placer un mot, donc l'argent va où ? Elle va dans la ville, encore une fois, et le fin fond de la campagne, encore une fois, on passe à la casse. » (emo1)

[à propos de l'absence de prise en compte des suggestions des petits élus par la Communauté d'agglomération] *« Pourquoi? Parce que au niveau de la représentativité, la ville d'Epinal, la ville de Golbey et Thaon, les trois villes phares, à elle trois elles ont la majorité des voix. » (emo8)*

Plus largement qu'au sein d'une intercommunalité, un sentiment de « deux poids, deux mesures » se dessine, introduit par les SCoT. Les schémas directeurs ou les plans de préventions ou d'urbanisme freinent le développement de projets de construction ou d'aménagement, même dans des zones où les élus disent en avoir besoin. Le SCoT est destiné,

par un durcissement du droit au changement d'occupation des sols, à éviter les abus et l'étalement urbain. Les élus et entrepreneurs comprennent cependant difficilement la contradiction entre la difficulté à artificialiser dans des communes sinistrées et l'émergence de projets dans d'autres zones où l'on artificialise beaucoup. Le projet de la *Green Valley* implique d'artificialiser. Les élus de la communauté de communes du Sud-Ouest vosgien dénoncent le SCoT qui les empêche, eux, de construire ou d'agrandir des bâtiments et par conséquent d'attirer de nouveaux habitants, venus de la ville.

« [...] ça s'étend de partout sur des terres agricoles euh pourtant euh le SCoT (R) dit l'inverse mais c'est un peu euh ambigu. Et donc ce qui est écrit n'est pas toujours respecté. [...] Ça vient que, qu'il faut développer la partie économique et puis que ça prime sur la partie environnementale » (emo3)

Un sentiment d'isolement et d'abandon émane des petites communes rurales éloignées des centres de décision. Leur capacité à se faire entendre est faible et les politiques (ONF, loi NOTRe) sont perçues comme une imposition. Les questions économiques, d'emploi, de mobilité et de dynamique de vie locale sont prioritaires pour ces territoires. Les gilets jaunes ont été régulièrement évoqués, ils font écho à ce sentiment de l'abandon de la ruralité dont témoignent les élus.

« On a tout confondu, aussi bien la ville de 5000 hab, que de 3000, que de 200 hab etc. Et on a privilégié les métropoles, les agglomérations, et puis certaines villes intermédiaires et puis le reste on a laissé tomber. » (emo4)

3. Freins socio-culturels et pratiques

Parfois, les freins au changement ne sont pas strictement liés à une filière, mais bien aux personnes et aux milieux culturel et économique.

Chez les Achuars, le mot "nature" n'existe pas, nous dit Philippe Descola. Dans notre société, même en territoire rural, on retrouve une patrimonialisation de la nature et un refus de l'influence anthropique. Dans le pays d'Epinal, de nombreuses communes sont des communes forestières, on imagine donc naïvement que les habitants d'un tel territoire sont plus liés à la

forêt, qu'ils la connaissent bien et comprennent mieux les enjeux. Pourtant, même dans ces communes forestières, les interrogés nous témoignent une grande dissonance cognitive.

Autant parmi les habitants :

Universitaire (1) : *“Parce que Monsieur tout le monde, il veut maintenant une maison en bois, mais il veut pas qu'on coupe les arbres.”*

Entreprise 2 : *“[...] sans vouloir vous vexer, la fibre écologique est vachement paradoxale puisque tout le monde veut du bois, mais il faut pas couper d'arbres.”*

Que parmi les élus :

Gestionnaire (1) : *“C'est une députée En Marche, quand vous allez sur son site vous voyez « couper un arbre c'est scandaleux, il faut pas toucher à la forêt, faut pas couper les arbres » et vous vous dites « ouah ! C'est elle qui va avoir en charge les questions forestières ! Au secours ! ». Donc ça c'est un gros problème, au plus haut niveau de l'Etat j'estime qu'on manque de compétences.”*

Cependant, la majorité des interrogés connaissent très bien le sujet, sont actifs et sont conscients des problématiques liées à la forêt et au changement climatique en général. Les quelques autres, même s'ils restent des élus de communes forestières, vont aborder le sujet de manière plus superficielle, ils gèrent la forêt car ils le doivent, mais délèguent toutes les responsabilités et les prises de décisions à l'ONF. Ils sont plus détachés du sujet et voient seulement la forêt comme un gain économique.

L'acceptabilité sociale, un des freins majeurs

Dans la culture française, la forêt est l'habitat des animaux sauvages. Elle semble être leur sanctuaire auquel on ne peut toucher. Pourtant, seul 1% du territoire français est protégé de manière intégrale et les forêts représentent 31% du territoire. Un des freins socio-culturels est donc directement lié à une culture qui montre la forêt comme un élément indépendant de l'homme.

Gestionnaire 1 : *“On fait énormément de choses méconnues du grand public, ils nous voient en forêt, ils disent on se promène... On se promène jamais en forêt, en fait la forêt ça paraît un*

espace de liberté, c'en est un sauf que derrière quelque part la naturalité elle n'existe pas, toutes les forêts sont exploitées par l'Homme."

Universitaire 2 : *"On mélange tout, on parle de n'importe quoi. Et le jour où on entend dire, on exploitera plus les forêts et on les entretiendra plus et le citoyen qui a besoin de ça pour se reposer le week-end il rentrera plus dans les forêts. Les seules forêts dans lesquelles on peut rentrer ce sont les forêts d'arbres entretenus. La forêt vierge... vous êtes déjà allés en forêt vierge ? La vraie forêt vierge ? Moi j'y suis allé, faut être pygmée pour aller se promener là-dedans."*

Mais au-delà de la culture, c'est également un manque de connaissances qui rend tenace cette idée de la forêt sauvage préservée de l'activité humaine. Dans un monde noyé par l'information, il semble que le bagage culturel ait plus de poids que les données. Cela empêche d'accepter la réalité de la forêt française d'aujourd'hui. Il y a une grande méconnaissance du grand public, des habitants et des décideurs nationaux. Les messages sur l'environnement sont amalgamés, avec une confusion entre la déforestation, en Amazonie par exemple, et la forêt française, comme le territoire d'Epinal. Le résultat est une mauvaise acceptabilité sociale de la sylviculture et des politiques des milieux forestiers.

Cela est valable pour les sujets globaux :

élu multicasquette 6 : *"Cette fameuse transition énergétique c'est la base de tout, et dès qu'on parle d'énergie, très vite, les gens ne comprennent pas trop ce que c'est, l'énergie. C'est quand même quelque chose d'assez compliqué. Je pense que le commun des mortels, a du mal à appréhender l'énergie."*

Comme pour la forêt :

élu multicasquette 7 : *"Regarde les débats, dès que vous découpez trois arbres euh ... ! Après, le débat il est mondial, alors les gens ils voient Bornéo et puis l'Amazonie quoi ! Mais c'est compliqué, hein, le niveau de connaissance du commun des mortels sur ces questions"*

élu multicasquette 1 : *"Après, il y a des comportements excessifs aussi qui nous obligent à travailler sur l'acceptation sociale des coupes forestières."*

Gestionnaire 5 : *“il y a une grosse part de communication, c’est qu’il faut bien qu’on fasse comprendre aux gens qu’un arbre qu’on coupe c’est pas... c’est pas un acte de barbarie, on a des ouvrages qui sont sortis [...] où il y a beaucoup d’anthropomorphisme par rapport à la forêt. On assimile la forêt pratiquement à une personne [...]. Et moi j’ai cette sensibilité écolo de par mon métier, mais il faut faire attention à ce qu’on dit quand même. Parce que si on coupe plus un arbre, ben au bout d’un moment il faut bien qu’on coupe des arbres si on veut satisfaire nos besoins.”*

Gestionnaire (1) : *“Vis-à-vis du grand public on ne sait pas que la forêt vosgienne est en danger dû aux surpopulations d’ongulés. [...]”*

Pour rappel, chaque année en France c'est environ 38 millions de mètres cubes de bois récoltés et commercialisés, avec environ la moitié en bois d'oeuvre, le quart en industrie (papier, piquets, palette) et un autre quart en bois-énergie (source : ministère de l'agriculture). Sachant que l'on exporte beaucoup de bois brut et que l'on importe davantage de produits finis, la balance commerciale en France est déficitaire pour la filière bois-forêt. De plus, le besoin en France en bois reste supérieur à ce que peut produire le territoire, malgré une des productions les plus importantes d'Europe (source : Memento FCBA 2018. <https://fbie.org/wp-content/uploads/2019/05/memento2018.pdf>).

Nous retrouvons des comportements parfois extrémistes, qui montre une méconnaissance ou une incompréhension des enjeux :

élu multicasquette 6 : *“L’éolien vous savez il y a des gens qui sont fanatiquement contre.”*

Plus spécifiquement pour la filière bois-forêt :

Universitaire 1 : *“Et le danger, c'est d'arriver avec des ... extrémistes dans l'industrie. Comme ceux qui ont fait cramer la boîte à Ussel, quoi, en Corrèze.”*

Universitaire 2 : *“Il ne vous a pas raconté notre ami de l’ONF, ses tas de bois qui sont bombés Bolsonaro quand il y a eu l’histoire de... des incendies.”*

Dans de nombreux cas de résistance aux changements, un meilleur partage des connaissances et une plus grande diffusion d'informations sur la filière bois-forêt permettrait d'améliorer l'acceptabilité sociale.

Une résistance cognitive au changement : écart générationnel et habitudes

Un autre frein revient régulièrement à travers les entretiens, c'est celui d'une incompréhension du sujet et une incompréhension entre générations qui ne portent pas la même importance aux sujets. Cela va de pair avec les habitudes parfois difficiles à faire évoluer.

Pour rappel, au 1er janvier 2018, près de 63 % des maires ont 60 ans ou plus (Source : ministère de l'intérieur).

Élu mono-casquette 5 : *“Et nos anciens, ne comprennent pas ça. Parce que à l'époque on leur a dit "mais faut, on enlève tout quand on va dans le bois, on enlève tout, on enlève tout". Aujourd'hui on leur dit "il faut laisser tout ce qui est en dessous de 7-8, il faut laisser sur place pour euh pour faire de de l'engrais naturel". Et euh ils ont l'impression que c'est, qu'on entretient pas bien les forêts.”*

élu mono-casquette 6 : *“des anciens qui ont un petit peu de mal avec les nouvelles préconisations de l'ONF”*

Élu mono-casquette 8 : *“On lit dans le journal, oui les élus, ils y en a plein qui ne veulent plus se présenter. J'ai envie de vous dire, tant mieux ! Ca remettra des nouvelles personnes, de la jeunesse, hein.”*

Sur l'incompréhension et les habitudes difficiles à faire évoluer :

Élu mono-casquette 10 : *“Bah il y a des gens qui sont venus où j'ai essayé tout ça mais ça reste, euh, les gens sont pas prêts à changer. [...] C'est la mentalité, l'incompréhension des gens.”*

Élu multi-casquette 7 : *“Ca vient de obscurantisme des gens ...”*

Entreprise 2 : *“Il m'a dit que bah t'es mort parce qu'en France y'a Vinci y'a ces gens là t'arrivera jamais à faire utiliser le bois en construction parce qu'il y a les gens du béton...”*

Gestionnaire 4 : “[...] dès qu’on touche au territoire et aux visions, il n’y a pas que l’agriculture, il y a aussi certaines collectivités qui veulent lutter contre le renfermement paysager et c’est là que clairement se pose la question de la place de la forêt, [...] c’est un peu le rôle des conseils départementaux [...] c’est une vraie question de politique d’aménagement du territoire, quelle place souhaite-t-on donner à la forêt ?”

Un manque d'outils et de savoir quoi faire

Lorsque l'on dépasse le manque de connaissances et celui de l'acceptabilité sociale, le manque d'outils pratiques est ressorti plusieurs fois.

Tout d'abord, certaines personnes, certaines familles n'ont pas les moyens financiers pour s'engager dans une transition écologique. D'autres n'ont pas les outils pour avoir accès aux connaissances et comprendre les enjeux. Pour eux, d'autres enjeux sont prioritaires. Voilà pourquoi on parle d'une transition écologique, économique et sociale :

Élu mono-casquette 6 : *“Ici les gens ne sont pas en capacité, économique et donc n’ont pas la volonté, de penser à comment on organise demain et après-demain”*

“L'exemple des gilets jaunes, c'est que dès qu'on change un curseur sur l'organisation sociale de notre société, on s'aperçoit que c'est le grand bazar. Ce qui veut dire que même pour un petit changement, hein, et je ne critique pas les gilets jaunes, simplement pour dire qu'on est pas du tout prêts socialement à accepter les transformations qui sont indispensables.”

Également les entreprises :

Gestionnaire 5 : *“Fameux débat : fin du mois fin du monde. Lui il faut déjà qu'il arrive à survivre économiquement et après il va se poser en plus le problème de l'approvisionnement.”*

Ensuite, plusieurs fois a été évoqué un accès difficile aux subventions - surtout pour le fonctionnement plutôt que l'investissement, de la part du secteur public et des banques françaises, pour les grandes et petites structures. Le montage des dossiers est coûteux en temps et en argent.

Gestionnaire 1 : *“Plein de projets dans les cartons, des projets industriels, des projets plus locaux, les principaux blocages c’est qu’il n’y a plus de financement. [...] Le plus dur c’est quand il faut qu’on ouvre les routes, c’est plus cher.”*

Gestionnaire 3 : *“Et on m’a demandé pourquoi est-ce qu’une coopérative forestière n’intervenait pas aujourd’hui comme les coopératives agricoles le font dans le développement de la filière chimie, de la biochimie. Ce à quoi j’ai répondu qu’on ne jouait pas tout à fait dans la même cour en terme de moyens [...] Aujourd’hui on manque de moyen, il faudrait des moyens considérable pour ça. Donc si je rêvais à autre chose ce serait d’avoir beaucoup beaucoup plus d’argent pour la coopérative et pour ça.”*

“Nous coopérative on attend des pouvoirs publics c’est une certaine simplification des dispositifs mis en place parce qu’il y a des tas de montants qui sont mis en jeu mais auxquels il est extrêmement compliqué d’y accéder à cause du dispositif d’une complexité qui devient impossible.”

Au-delà du financement, nous retrouvons également une réglementation lente à évoluer pour la filière forêt-bois, peu adaptable aux spécificités locales et confrontée au lobbying.

Entreprise 4 : *“Les architectes pour le recommander [le bois], il faut qu’il soit classé et il faut qu’il y ait des normes bien spécifiques, autrement ils n’y arrivent pas.”*

Universitaire 1 : *“Alors après c’est sûrement pas simple de réemployer du bois, parce que remettre dans un bâtiment du bois qui vient d’un autre bâtiment, c’est quoi encore sa qualité mécanique? Est-ce qu’il a été abîmé? Enfin voilà, il y a plein de sujets divers et varié, c’est pas forcément simple.”*

Il y a un maire d’une petite commune qui a mis en place une chaudière bois. Au lieu, comme la réglementation l’exigeait, de mettre en doublon une chaudière au fioul ou au gaz en cas de panne, il a mis une autre chaudière bois. Il fait fonctionner l’une et l’autre en alternance. Et il a réussi à faire accepter ce système, mais ça n’a pas été simple, car il ne suit pas la réglementation et que personne d’autre n’avait encore faire ça.

Il en était de même pour l’ancien maire de Hadol qui a dû insister pour parvenir à la construction du groupe scolaire avec le bois de sa commune. De nombreux freins, souvent

pratiques, trouver une scierie pour couper le bois, et réglementaires, leur bois local ne rentre pas dans les habitudes de construction des entreprises et des bureaux de contrôles locaux, ont rendu le projet difficile à mener jusqu'au bout.

L'incertitude, après l'acceptabilité sociale, le deuxième frein majeur

Mais le frein le plus important dans la TEES et pour le futur de la forêt est celui de l'incertitude. L'incertitude sur les “bonnes” actions à mener. Les élus manquent de visibilité sur l'éventail et la viabilité des solutions techniques existantes. L'incertitude ne permet pas non plus d'investir sereinement. Chez de nombreux interrogés, on retrouve une incertitude globale sur la prise de décision par rapport à une stratégie à adopter :

élu multicasquette 7 : *“Moi il y a un truc que je ne sais pas répondre, c'est quel est le carburant de demain ?”*

Plus spécifiquement pour la filière bois, par rapport au changement climatique, les interrogés font part de leur sentiment d'impuissance ou celui qu'ils ont perçu chez les forestiers. Avec le changement climatique, ils ne savent plus quelles essences planter. Doivent-ils continuer comme avant ? Si non, que peuvent-ils planter ?

élu multicasquette 7 : *“Quelle essence demain sur notre département ? Mais bon on démarre véritablement des réflexions et on n'est pas tout il y a des données scientifiques qu'on ne maîtrise pas en termes de collectivité locale.”*

Universitaire 1 : *“Pour le forestier, aujourd'hui il coupe et la question c'est qu'est ce qu'il va replanter. Là aujourd'hui, je suis forestier, je suis pas convaincu que ici il faille replanter des hêtres. Je pense que c'est peut être mieux de planter du chêne vert, par exemple. Mais voilà. Donc eux c'est sûr que... mais voilà, ils ont pas le même rythme. Le forestier son rythme c'est 50 ans, c'est rare qu'il plante pour lui quoi.”*

Gestionnaire 4 : *“Sur le choix des essences au jour d'aujourd'hui il y a un grand point d'interrogation, nous sommes frappés par le changement climatique, qui a dépassé les écosystèmes, et au jour d'aujourd'hui se pose la question dans le cas de la crise scolyte [...] quels choix d'essence ?”*

Pour répondre à cette incertitude sur la forêt, certains évoquent une volonté de partager davantage les recherches et les solutions déjà existantes ou en expérimentation en France, en Europe ou dans le monde. Et bien entendu plus de moyens pour continuer à avancer dans le secteur de la recherche.

Entreprise 4 : *“C’est dans la recherche de toute façon hein, c’est ça qui nous manque hein.”*

Pourtant, même s'il y a des projets de recherches, comme Terres de Hêtre, il y a toujours des résistances. Cela peut être parce que la recherche est une prise de risque, et les entreprises ne veulent pas s’y impliquer. Ou simplement parce que cela demande du temps et un investissement qui n'est pas rentable. Sans parler du fait que ce qui est nouveau demande toujours du temps avant d'être accepté, il faut d'abord l'expérimenter et ensuite le valider.

Entreprise 1 : *“Ca demande un peu plus de recherche et c'est des trucs ou les bureaux de contrôles veulent pas forcément s'y aventurer car ils ne connaissent pas trop voilà quoi c'est pas de l'expérimental mais voilà c'est en cours et ca prend plus de temps”*

Ce climat d'incertitude pour la filière forêt-bois est semble-t-il un des freins majeurs pour permettre aux professionnels de se projeter et d'envisager l'avenir sereinement.

CONCLUSION PARTIE 3// De la forêt à la TEES et vice-versa

La TEES liée à la forêt semble confrontée aux **mêmes freins politiques et de gouvernance que les autres espaces dits “naturels”**, avec tout de même quelques spécificités liées au **morcellement de la filière (déstructuration) et à la méconnaissance** qu’en ont le grand public et certains décideurs.

Les principaux freins à retenir :

- Un problème d’acceptabilité sociale de la gestion sylvicole
- Un contexte d’incertitude tant climatique que technique
- Un manque de dialogue et de sensibilisation manifestes
- Une géographie à deux vitesses qui distingue un centre et sa périphérie intégrée de sa périphérie délaissée

- L'Etat identifié tantôt comme incompétent : il ne semble pas prendre la mesure de l'importance de la crise que traverse les territoires forestiers, tantôt comme acteur mineur, comme obstacle, ou même manquant de "courage politique"

CONCLUSION ET PISTES DE RÉFLEXIONS

A travers nos entretiens au cœur du pays d'Epinal, nous avons cherché à comprendre comment la gouvernance territoriale s'empare du thème de la transition écologique à l'aune du changement climatique. Dans une région possédant une forte identité forestière, cette transition se retrouve inévitablement reliée aux milieux forestiers et à leurs ressources

Les acteurs qui se mobilisent pour des projets de TEES sur le territoire d'Epinal sont nombreux. S'ils sont de professions variées (élus, gestionnaires, entreprises), on retrouve plusieurs caractéristiques communes chez les personnes engagées. Les élus, qui constituent le panel le plus important de notre étude, montrent une bonne connaissance du territoire et du changement climatique. Si les types d'engagements varient selon les profils, on constate un fort engagement et la volonté pour chacun d'œuvrer à son échelle d'action

Trois facteurs d'engagements sont mis en avant dans notre étude une sensibilité écologique, l'ambition de créer une dynamique locale et la responsabilité notamment vis-à-vis des générations futures. Ils permettent d'entrevoir une volonté de changer de manière durable le territoire d'Epinal. Les acteurs du territoire rencontrés identifient plusieurs personnes référentes qui sont majoritairement des élus ayant plusieurs mandats ou fonctions, et qui agissent à l'échelle du département. Trois structures ont également été identifiées comme indispensables sur les questions forestières dans le territoire. : l'ONF ; L'Enstib ; le Pays d'Epinal.

Si l'engagement et les structures sont présents et inclus dans le territoire, un soutien est fortement demandé par les acteurs pour étendre ces projets. Ils identifient plusieurs leviers qui permettent de développer les actions répondant aux enjeux environnementaux. Tout d'abord, les aides matérielles (soutien financier, personnel dédié...). Cependant, d'autres leviers sont également mis en avant comme la volonté politique, les dispositifs territoriaux, la modernisation des activités pour être plus compétitif sur les marchés.

Toutefois, les acteurs identifient de nombreux freins à l'évolution du territoire. Ces freins sociaux culturels, économiques ou logistiques handicapent gravement, la mise en œuvre d'une politique de transition écologique. Ce qui ressort également de nos entretiens c'est le manque de dialogue entre les différentes strates territoriales (du gouvernement jusqu'à la commune). Ainsi, nombreux sont les enquêtés qui semblent attendre que les autres agissent.

Les élus attendent que les habitants portent des projets, ou inversement que l'Etat agisse. Inversement, les élus « hauts placés » pensent que ce sont aux élus d'amener des propositions et des porteurs de projet. Concernant la filière bois, la temporalité, différente entre l'amont et l'aval de la filière, entraîne des incompréhensions chez les différents acteurs.

Finalement, ces entretiens semi-directifs ont permis de faire émerger plusieurs pistes de réflexion. A travers cette conclusion nous souhaitons porter la parole des acteurs afin de mettre en avant les diverses préconisations qu'ils nous ont énoncées. Ces dernières ont pu être regroupées en différentes catégories : éducation et sensibilisation, synergie et partage de connaissances, leviers financiers, évolution de la gestion forestière, réflexion à une nouvelle échelle territoriale, structuration et modernisation de la filière forêt-bois.

Ce rapport et ces préconisations ont pour vocations de participer à la réflexion autour de transition écologique de la filière bois. Toutefois, les entretiens se sont déroulés dans un contexte géographique particulier dans une région où les forêts publiques sont la norme, une exception en France. Il serait intéressant de compléter cette étude par une enquête similaire dans d'autres régions forestières à dominance privées.

Catégorie de préconisation	Acteur	Préconisations	
Education- sensibilisation	Emu6	« Il faut une pédagogie vis-à-vis du grand public sur l'action même de couper des arbres. Pour ça les grosses structures ont un rôle à jouer, l'Etat, la DREAL, l'ADEME »	
	Emo1	« Rôle de l'éducation nationale sur les questions de Transition Ecologique »	
	Emo3	« Je pense qu'il faut animer, il faut discuter, il faut faire de la vulgarisation »	
	Emo4	« Il faut expliquer, voir les gens, planifier »	
	Emo6	« Communication avec la population, médiation socio-culturelle »	
	Emo8	« Formations pour les jeunes »	
	Ent2	« Changer la vision du grand public comme quoi les gens de la filière bois sont des assassins de la forêt »	
	Ges1		« Sensibilisation grand public sur l'enjeu de la chasse, de "tuer Bambi" »
			« Avec des collègues on va travailler sur la positivité attitude de la chasse. On communique toujours sur ce qui n'est pas bien mais on va communiquer sur ce qui est bien. Ce qui est bien c'est manger sain, et manger du gibier c'est manger sain. On va créer une filière bio »
		« Le	

	Ges5	« Il faut vraiment qu'au quotidien les gens prennent vraiment conscience de ce qu'il se passe (...), c'est des gestes au quotidien, c'est des déplacements on en parle hein, voilà... mais c'est dur, c'est hyper dur de changer »
		« Il faut qu'on soit meilleur dans la communication, il faut aussi peut-être qu'on soit meilleurs dans l'action »
	Uni1	« Il y a plusieurs façon de faire comprendre la chose. grand public ne maîtrise pas assez les choses donc il faut absolument former des communicants » Peut-être que la voix ça sera la culture, par des choses artistiques »
	Uni2	« Alors donc il faut aller là-dedans, dans l'émotion que la société dans son immense majorité ressent dans le domaine de la forêt, que cette émotion-là aille jusqu'à l'utilisation du bois. Alors c'est ce système de gouvernance là qu'il faudrait inventer. Je ne sais pas sous quelle forme mais c'est ce que j'appelle moi le continuum émotionnel »
Synergies entre acteurs - partage de connaissances	Emu3	« Essayer de trouver des systèmes constructifs qui pourront ensuite être dupliqués et faire en sorte qu'on ait davantage de constructions en bois dans notre région et dans les Vosges. Alors ça suppose qu'on mette un petit peu d'argent – beaucoup d'argent – pour essayer d'amorcer la pompe et de faire en sorte que ces projets émergent »
	Emu5	« Partage de savoirs, compiler les travaux de recherche »
	Emu4	« Regrouper les pépiniéristes »
	Emu6	« Pouvoir transposer les modèles mis en place ailleurs »
	Emo5	« Renforcer les échanges et les projets au sein des communautés de communes »

	Emo6	« L'idéal ce serait vraiment d'avoir des choses qui se mettent en place rapidement, qui servent de modèle et qui puissent se généraliser »
	Emo8	« Redonner place aux jeunes ds prises de décisions. Moi je voudrais bien, qu'on puisse se réunir intergénérationnellement tous ensemble. Avec les réticences des vieux comme moi et les excès des jeunes comme mes enfants »
		« Avoir des politiques forestières privées et publiques (Etat-communes) cohérentes »
	Emo11	« Il faut qu'il y ait le contact entre ces mondes-là, le monde de la recherche et le monde de l'exploitation »
		« Si on arrive déjà à rassembler ce qui est géré, l'ONF, le domanial, l'Etat et les communes et puis les grandes sociétés de forêts privés ça pourrait déjà faire quelque chose de cohérent »
	Ent1	« Un liant qui soit interpro ou politique, qui existe plus ou moins déjà, voilà Quentin Rémy c'est déjà son rôle aussi »
	Ent2	« Meilleure communication entre les scieries (chiffres sur les productions) et auprès du grand public (extraterritorial principalement) sur le rôle de la filière bois »
	Ges1	« Il faut qu'on augmente significativement la part du bois dans la construction parce qu'à partir du moment où on construit on stocke (...) ça nécessite de l'ingénierie mais ça nécessite que l'interpro, le Fibois notamment pousse les gens à se parler »
« Il faut une interprofession forte avec des gens compétents pour animer cette filière, il faut des gens qui y croient, il faut des gens qui développent des discours que ce soit sur la construction, l'utilisation, en interne de cette filière, mais il faut aussi qu'en externe on ait des facilitateurs »		

		« Pour cette filière il faut que les gens se parlent et à un moment donné s'ils se parlent pas il faut les aider à se parler, à se rencontrer, des clubs d'entreprises... »
		« Lancer des quartiers démonstrateurs, montrer ce qui peut se faire avec le bois sur le territoire »
	Ges4	« Nous avons besoin de tous les résultats de la recherche et de la recherche appliquée »
		« Il faudrait qu'on ait un partenariat avec l'opérateur économique central, Un opérateur économique ça peut être une coopérative forestière. C'est lui qui va en fait servir d'intermédiaire entre les propriétaires »
		« Fédérer les propriétaires par exemple au sein d'associations syndicales libres de gestion forestière »
Leviers financiers	Emu3	« Nouveaux financements »
	Emo7	« Faire des investissements pour inciter les gens à rester »
	Emo8	« Mettre un fiscalité sur le revenu forestier à partir d'un certain nombre d'hectares de propriété »
	Ges3	« Que l'Etat favorise l'investissement de tout type : la forêt, la modernisation des outils de transformation, l'innovation etc. plutôt que dans du fonctionnement ou uniquement de l'animation parce que ça prend aujourd'hui une part très importante dans les budgets. Et ça, objectivement la valeur ajoutée de ça elle est très très faible" »
	Ges4	« Attente des dispositifs d'aide de la région, et de l'Europe et de l'Etat, pour aider la filière »
Evolution de la	Emu4	« Changer les schémas: avoir des essences d'ailleurs en France dans

gestion forestière		les Vosges »
Emu5		« Remember la forêt comme forme d'organisation spatiale »
Emo1		« Amplifier le système parce qu'il y a beaucoup de forêts en friche (...) de manière coordonnée avec les chambres et l'ONF »
Emo3		« Développer autre chose que des essences mono-spécifiques (...) Mettre en place un traitement irrégulier et avoir une diversité d'essences »
Emo5		« Changer nos essences d'arbres pour qu'elles puissent résister dans les années à venir, aux conditions climatiques (...) Diversifier au maximum les essences dans un même regroupement »
Emo11		« Avoir une gestion raisonnée »
Ent2		« Une centaine de parcelles pourraient devenir exploitables, et pas que par des privés, l'ONF aussi pourrait s'en occuper »
Ges1		« Prendre la main sur la chasse et retrouver un équilibre sylvo-cynégétique (...) Avoir plus de plans de chasse »
Ges3		« La forêt à un rôle extrêmement important à jouer dans cette transition écologique. L'activité forestière (...) permet de stocker du carbone en forêt, en matière de matériaux bois ça permet d'utiliser d'autres matériaux ou combustibles eux-mêmes très générateur de gaz carbonique (...) Je pense qu'on doit augmenter fortement la mise en gestion de cette forêt pour justement optimiser tous ces effets bénéfiques »
Uni1		« Le réchauffement climatique fait qu'il faudra très certainement changer d'essence »

Emu3	« Privilégier et maintenir les circuits d'approvisionnement »
Emu6	« L'enjeu c'est de faire bénéficier tout le monde des ressources (...) avec la SEM pouvoir faire bénéficier les petites communes de ressources importantes, je pense que ça peut dynamiser »
	« Imposer l'utilisation de bois local pour structurer la filière »
Emo5	« Les élus, c'est les premiers à convertir, quand ils font construire un bâtiment chez eux il faudrait qu'ils le fassent avec du bois »
Emo6	« Que ce soit pour l'alimentation, pour l'énergie, c'est vraiment de revenir à des choses qu'on arrive à faire localement »
	« Déployer les fonds en rénovation, améliorer des choses existantes plutôt que d'aider les gros projets »
Emo7	« Faire revivre l'intérieur des villages par le rachat d'anciennes habitations et la réhabilitation »
Emo8	« On est toujours en train de chercher à faire installer des entreprises des boîtes nouvelles etc. C'est bien, surtout avec des concepts plus intéressants aujourd'hui en termes d'environnement et tout. Mais on devrait aussi beaucoup faire pour le tissu existant et pour éviter que des boîtes complètes ferment (...) avoir une cellule au niveau de la com. com., une cellule qui met en lien ceux qui ont envie de reprendre des boîtes et ceux qui laissent »
Ent1	« Faire avec la ressource locale, un peu avec la saisonnalité »

	« Le bâtiment neuf va poser des problématiques au niveau espace et utilisation des surfaces agricoles donc voilà, dans les Vosges il y a moyen d'utiliser des bâtiments anciens et d'en faire des trucs un peu sympa »
Ent2	« Produire ici, arrêter d'envoyer nos bout de bois en Chine ou en Inde partout ailleurs dans le monde et faire en sorte que la ressource qui est nôtre, on puisse en faire quelque chose ici (...) ramener le client ici »
	« Récréer des industries qui utilisent le bois local »
PENSER A UNE ECHELLE PLUS VASTE...	
Emu5	« Avoir une politique européenne de la forêt déclinée à l'échelle régionale »
Emo2	« Il faut que ce soit pris en haut-lieu très sérieusement et que ça redescende »
...OU AU CONTRAIRE AVOIR UNE REFLEXION « PAR LE BAS »	
EMo4	« Le département devrait retrouver des compétences qu'il n'a plus »
	« Ecouter les citoyens à la base dans la mise en place de projets (...) et remonter l'information »
Emo6	« Il faut que la fourmilière fasse en sorte que, soit que la fourmilière devienne élue, en tout cas que les conseillers municipaux soient sensibilisés" »
Emo8	« Ca ne peut venir que du peuple (...) c'est au peuple de bouger aujourd'hui »

	Ges1	« Il faut absolument que les collectivités poussent les choses »
	VERS UNE NOUVELLE ECHELLE DE PRISE DE DECISION ?	
	Emu5	« Réflexions à l'échelle du bassin versant, du massif et plus seulement sur son petit lopin de terre »
	Emo4	« Prendre en compte les enjeux à l'échelle du bassin de vie »
	Emo5	"Elargir le territoire pour travailler en massif »
	Ges4	« L'idée à un moment c'est d'avoir un échelon d'intervention et de déploiement d'une politique et pas des échelons (...) une réflexion à l'échelle de massif pourrait être intéressante »
Structurer, moderniser la filière	Emu6	« Sortir du schéma des scieurs traditionnels et avoir à faire à des industriels, des gens qui ne sont pas dans la filière et qui investissent »
		« Besoin d'organiser la fluidité de la filière (...), besoin d'un déclic intellectuel pour structurer la filière »
	Emo6	« Accueillir de plus grosses scieries sur le territoire pour travailler au niveau de l'agglomération d'Epinal »
		« La vérité elle est certainement, entre la petite scierie qui ici de toute façon va faire partie du patrimoine ancestral bientôt et l'énorme scierie, qu'on pourrait voir se monter du côté de Golbey »
Emo4	« Diminuer les coupes en forêt, faire des pauses, prendre en compte les autres services rendus par la forêt »	

Emo11	« Au niveau de la CAE, un des buts c'est de faire venir une grosse scierie hêtre en particulier sur le local parce que bon on a quand même beaucoup de hêtre même si c'est pas du hêtre de grande qualité »
	« Il faudrait des surfaces bien plus grandes pour avoir une vraie influence sur la filière »
Ent1	« Utilisation d'autres matériaux comme la pierre de grès des Vosges (...) il y a d'autres matériaux que le bois effectivement »
Ent3	« Ne pas rester cantonner au bois pour intégrer d'autres matières mais toujours pareil, sourcées en France, végétales »
Ges1	« Moi je crois beaucoup aux jeunes entrepreneurs parce qu'ils sont plus faciles à travailler ensemble (...) C'est la jeunesse qui fera changer les choses »
	« Tirer d'autres revenus de la forêt : pratiques environnementales, accueil du public »
Ges4	« Avoir une filière structurée, c'est aussi que ce ne soit pas que le prix du bois qui finance la forêt mais qu'il y ait aussi une rémunération de toutes les aménités qu'apporte la forêt que ce soit pour le public ou le privé »
Uni1	« Si demain il y avait des sujets, ça serait le réemploi [...] il faut avoir cette logique-là d'entrée de jeu, dès qu'on conçoit »
	« Si nos entreprises elles veulent continuer à vivre, il va falloir qu'elles automatisent des choses »
	« Le besoin de recherche il est sur la réno »
Uni2	« Il faudrait sans doute la simplifier [la filière bois] »

Ces préconisations apportent un aperçu des points de vue et des idées d'actions futures pour le territoire et pour la filière forêt-bois. Si toutes ces idées ne sont pas toujours réalisables et sont pour certaines contradictoires, elles ont le mérite d'illustrer l'état d'esprit des personnes rencontrées et de mettre l'accent sur quelques défaillances actuelles de la filière et sur des pistes d'évolution potentielles.

BIBLIOGRAPHIE

Becker H. S., "Notes on the Concept of Commitment", The American Journal of Sociology, vol. 66, n°1, 1960, P.32-40.

Blau U., "Les maires et la transition écologique, État des lieux dans un département français" 2019, P. 43

Bocquet J.-F., "Assemblage par picots", ENSTIB/LERMAB Epinal, France 7e Forum International Bois Construction FBC, 2017, P.9

de l'Estoile M., "La valorisation de la forêt française", Les avis du conseil économique, social et environnemental, Les éditions des JOURNAUX OFFICIELS, octobre 2012, P. 66

Neyroumande E. et Vallauri D., "Les forêts françaises : une biodiversité à la fois riche et menacée", Responsabilité et environnement N° 53 Janvier 2009, P.75-82

CRPF, FBE, ONF, Chambre d'Agriculture, Rauscent S. et Remy Q., "Charte forestière de territoire du Pays d'Epinal", Terre de Hêtre, Novembre 2016.

ANNEXES

Annexe 1 : Grille d'entretien

1. Présentation du projet et de l'équipe

- Bioterre
- Qu'est ce qu'on fait : entretien avec des élus, entreprise, association... du pays d'Epinal
- Objectif du projet : recueillir les actions et ressentis concernant les questions du changement climatique

Enregistrement : Pour être fidèle à vos propos, nous souhaiterions les enregistrer. Il n'y a que nous qui les réécouterons, si besoin. Est-ce que cela vous dérange ?

2. Présentation

- Présentation de la personne : est-ce que vous pouvez nous dire qui vous êtes, et ce que vous faites ? En quoi consiste votre activité ?
- Ça fait longtemps que vous habitez ici?
- Qu'est ce qui pour vous est marquant dans cette région ? Les lieux ou les espaces les plus emblématiques ? Ceux que vous préférez ?

3. Changement climatique

Dans notre travail, on s'intéresse particulièrement aux Changements Climatiques

- On parle beaucoup du changement climatique en ce moment, pour vous c'est quoi?
- Et comment ça se manifeste?
- Quels sont les mots clés ou les images qui vous viennent à l'esprit?
- Est-ce que vous avez déjà observé des effets dus au c.c. sur votre territoire/commune/circonscription?

- Est-ce - Le milieu forestier vous semble-t-il touché par le c.c ?

4. Questions sur la Transition écologique

Ex : On parle de plus en plus de TE, qu'est-ce que ça évoque pour vous ?

Qu'est-ce qui a été mis en place sur votre territoire dans le sens de la TE ? Quels projets ?

Quels acteurs ? Est-ce qu'il y a des projets qui se sont mis en place concernant la forêt ?

Lesquels ? Par qui ?

5. Projets et engagement

- Est ce qu'il y a des actions/projets/choses qui ont été fait.e.s pour lutter contre ces effets?

- Y a-t-il des façons de faire qui ont changé pour s'adapter au changement climatique ?

- Comment la filière-bois semble s'adapter au changement climatique ?

- Est-ce que Terre de Hêtre, Des H. et Des arbres, ... , ca vous dit quelque chose? D'autres projets ?

6. Gouvernance/ acteurs

- Qui était à l'initiative de ces projets? qui étaient impliqués? concernés?

- Comment se sont passées les interactions ? (entente, désaccord ? sur quel sujet en particulier ?)

- un projet ou une personne qui vous a marqué?

- Est-ce que vous pensez à d'autres personnes/organisations, avec lesquelles vous travaillez ou qui interagissent ? Comment travaillez-vous/communiquez-vous ? + souhaits sur le genre d'acteurs à impliquer & leviers d'action potentiels

- Panorama des acteurs impliqués sur le territoire ?

7. Freins et conditions

- Vous avez des exemples de projets (pour lutter contre le changement climatique) qui n'ont pas marché ? Pourquoi ?

- Est-ce qu'il y a eu des contraintes? Des tensions? Des blocages ?

- Si oui, de quel ordre ? De la part de qui ? Sur quel sujet ?

- Des personnes ont-elle cessé de s'impliquer ? Pourquoi ?

- Et dans les projets qui ont abouti ? Grâce à quoi/qui ? Certains ont- ils laissé les gens sceptiques ?

- Comment évalueriez-vous ces projets en lien avec la forêt et à la filière-bois?

[Ressenti/Avis sur projets liés à la forêt et à la filière-bois, facteurs positifs, évaluations des projets]

- Quels résultats?

8. Projets futurs

- Si vous en aviez les moyens (ne vous limitez pas), est-ce qu'il y a quelque chose que vous aimeriez mettre en place dans votre commune/circonscription/pays d'Epinal ?

- les thèmes qui lui tiennent à cœur, points du programme politique

Synthèse

Si on résume nos échanges (pour être sûrs de vous avoir compris) : ... Y a-t-il quelque chose d'autre dont vous vouliez nous parlez ?

Séparation : Merci de nous avoir reçu, merci d'avoir pris de votre temps. On vous enverra un rendu de notre travail si cela vous intéresse.

Annexe 2 : Récapitulatif des personnes rencontrées en entretien

Les informations fournies ci-dessous correspondent au statut des acteurs au moment où nous les avons rencontrés soit, avant les élections municipales de 2020.

Frédéric BALAUD

Premier adjoint à la commune de Lerrain (512 habitants) et agriculteur sur une exploitation de 170 hectares, l'EARL des Tilleuls à Lerrain avec une activité de cultures et d'élevage de vaches laitières.

→ 21.11.19. Mairie de Lerrain. 90 minutes.

Jean-Luc BISCHOFF

Maire de Hennezel depuis mars 2014 et artisan à la retraite.

→ 19.11.19. 22 rue des Abbés Mathis et Marion 88260 Hennezel . 65 minutes.

Laurent BLERON

Diplômé de l'ENSTIB (Ecole National Supérieur des Technologies et de l'Industrie du Bois) en 1997, il devient en 2012 directeur adjoint de l'école puis directeur en 2017. Ses activités de recherche sont liées au génie civil bois et plus spécifiquement au comportement des assemblages et la valorisation des essences feuillues.

→ 22.11.19. ENSTIB, Epinal. 90 minutes.

Philippe CHOSEROT

Retraité et adjoint au maire de la commune de Jeuxey (deuxième mandat). Il est délégué à la gestion du patrimoine forestier communal, à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement, au fleurissement communal et aux travaux et à la gestion du personnel en rapport aux domaines forestiers.

→ 22.11.19. Mairie de Jeuxey. 38 minutes.

Robert COLIN

Né en 1953, il a d'abord été officier de l'armée de l'air avant de devenir expert judiciaire dans la construction, auprès de la Cour d'appel de Nancy. Depuis 2001, il est élu sur la commune de Charmes et en 2014 il en devient le maire et devient également président de la communauté de communes de la Moyenne Moselle. Depuis 2015, il est conseiller départemental des Vosges et conseiller communautaire à la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

→ 20.11.19. Mairie de Charmes. 73 minutes.

Florent CORDONNIER

Né en 1990, il est diplômé de l'ENSTIB en 2014 et co-créateur de la société Il Était Un Arbre depuis 2017, société axée sur la construction sur mesure d'habitats insolites en bois.

→ 19.11.19. 6 rue d'Épinal, 88150 Chavelot. 51 minutes + visite

Anne COURTOIS-PAULUS

Née en 1974, elle devient maire de Hadol, commune de 2520 habitants, en avril 2018 après 40 ans de mandat de Roger Colin.

→ 20.11.19. Groupe scolaire des Bruyeres 88220 Hadol. 110 minutes + visite

Denis DAGNEAUX

Délégué départemental de l'ONF : Directeur de l'Agence Vosges-Ouest, depuis janvier 2016. Auparavant responsable service bois pour ONF international.

→ 20.11.19. 4 rue André Vitu 88000 ÉPINAL. 90 minutes + visite

Frédéric DREVET

Né en 1961 il est maire de La-Vôge-les-Bains depuis 2017, vétérinaire et gérant de l'entreprise des docteurs vétérinaires Dondelinger, Drevet et Trottet à La-Vôge-les-bains et gérant de l'entreprise immobilière SCI de la route thermale.

→ 19.11.19. Mairie de Bain-les-bains. 105 minutes.

Philippe EYMARD

Né en 1967 il est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois en 1990. Adjoint au maire de la commune de Dinozé il est le deuxième vice-président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal en charge du bois, du numérique et des images. Il est également président de la maison de l'emploi, ingénierie territoriale pour l'emploi et pour la filière forêt bois sur Epinal et Remiremont.

→ 26.11.19. Par téléphone. 20 minutes.

Michel FOURNIER

Né en 1950, il a été d'abord fleuriste puis douanier puis agent commercial aux Voivres en 1972. Il est élu maire des Voivres pour la première fois en 1989. Il est président des maires ruraux des Vosges depuis 1992. En 2007, il devient président de la communauté de communes du Val-de-Vôges. En 2014 il est réélu maire des Voivres pour un cinquième mandat et en 2017 il devient vice-président à la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

→ 21.11.19. Mairie des Voivres. 61 minutes.

Alain GERARD

Né en 1946, il est aujourd'hui retraité de l'enseignement et maire depuis deux mandats à Brû, petite commune de 600 habitants. Lors de son premier mandat, il est conseiller communautaire à la communauté de communes de la région de Rambervilliers.

→ 19.11.19. Mairie de Rambervilliers. 70 minutes.

Patrice GIACOMUZZO

Né en 1970, il est diplômé d'un Master en finance à l'ESG Paris. Il débute sa carrière comme chef d'entreprise avant de passer deux ans chez BNP Lease au poste de commercial terrain. Il intègre ensuite Mercedes Benz Financement durant 4 ans. En 2003, il rejoint Volkswagen Bank où il reste 10 ans. Depuis 2012, il est président de la société I@D France (créée en 2008). En 2015, il devient président de l'entreprise ENFIN! (domaine de la finance) et en 2016 directeur de la Société Forestière Docelloise (sciage de bois feuillus).

→ 21.11.19. 4 Rue du Sentier 88460 DOCELLES. 70 minutes.

Martine GIMMILLARO

Anciennement professeur de mathématiques, elle est adjointe aux finances à la mairie de Rambervilliers de 1995 à 2001 et conseillère municipale de 2001 à 2014. Conseillère départementale du canton de Saint-Dié-Des-Vosges elle est élue en 2015 vice-présidente du département en charge des collectivités et de l'environnement.

→ 21.11.19. 8 rue de la préfecture, 88000 EPINAL. 104 minutes.

Daniel GREMILLET

Agriculteur, président de la fédération départementale de la FNSEA et président de la chambre d'agriculture des Vosges depuis 1989. Il est également vice-président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture. Il est élu sénateur des Vosges en septembre 2014 et il préside le groupe d'études "Énergie" et est membre de divers groupes d'étude notamment celui "Forêt et filière bois". Il est conseiller régional de la région Grand-Est depuis 2016.

→ 26.11.19. Sénat, 75005 Paris. 90 minutes.

Aurélien HAAZ

Né en 1980, il devient en 2003 ingénieur chargé de mission pour GIPEBLOR (actuellement FIBOIS) puis de 2006 à 2017 ingénieur et expert forestier de cette même société. Il est gérant de la Société d'Experts forestiers A. Michaut depuis 2017 (société créée en 1998), gérant de la société Groupement Forestier de la Mortagne (sylviculture et exploitation forestière),

gérant de la société Groupement Forestier Edmond Chavane, gérant de la société FOR'EST et gérant de la société SCI FOREST LINK (société civile immobilière).

→ 20.11.19. Siège social de la Société, 54000 Nancy. 72 minutes.

Maurice HATIER

Né en 1946 , il effectue sa carrière aux Ponts et Chaussées puis travaille dans l'aménagement des téléskis, l'inspection des transports puis dans les voies navigables de France. Il est maire de Nonville, président de l'association ACTISOV (Atelier-Chantier de Travail et d'Insertion du Sud-Ouest Vosgien), représentant de l'association des maires des Vosges et délégué auprès du Pays d'Epinal.

→ 21.11.19. Mairie de Nonville. 75 minutes.

Michel HEINRICH

Pharmacien de profession, il est premier adjoint à la mairie d'Epinal de 1989 à 1997 et devient maire d'Epinal en 1997. En 2002 il est élu UMP dans la première circonscription des Vosges. En 2003 il devient président du SCOT des Vosges Centrales. Depuis 2013 il est président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Il est également président de la SEM de développement économique et d'aménagement d'Epinal-Golbey depuis 2014.

→ 22.11.19. Mairie d'Epinal. 67 minutes.

Alain JACQUET

Conseiller forestier à la chambre d'agriculture des Vosges de 1981 à 2001 et directeur chez For'est Vosges de 1989 à 2001, il est gérant de la société For'Est Bois Etudes et Environnement de 1992 à 2015 et devient en 1997 directeur général de la coopérative des Forêts et Bois de l'Est (créée en 1991, elle cherche à rassembler et apporter un soutien technique aux propriétaires privés). Depuis 2016, il est président de la scierie GENET et président du directoire chez Sylvo Watts (union de coopératives).

→ 21.11.19. Siège de la coopérative, 88000 Epinal. 77 minutes.

Benoit JOURDAIN

Né en 1961, il a été premier adjoint de 2001 à 2012. Il est aujourd'hui est vice-président du Conseil Départemental des Vosges délégué à l'Économie, au Tourisme et à l'Agriculture et membre de droit (VP délégué) de la Commission Attractivité économique. Il est gérant de l'entreprise Sarl Thiers Développement (Biens immobiliers), président du syndicat de collecte des déchets des Vosges centrales (SICOVAD) depuis 1995 et vice-président de l'association AMORCE (lobbying pour la défense des intérêts des collectivités concernant les déchets).

→ 18.11.19. 8 rue de la Préfecture 88000 EPINAL. 56 minutes.

Daniel LAGARDE

Né en 1963, il a racheté une scierie dans les années 1990 et a été gérant de cette "scierie Lagarde". Il est actuellement retraité, maire de La Baffe et co-gérant de l'entreprise SCI Du Quercus (immobilier).

→ 19.11.19. Mairie de La Baffe. 71 minutes.

Quentin LE JANNOU

Né en 1990, il a étudié à l'ENSTIB et est l'un des cinq co-fondateur de la société In'Bô créée en 2016 et axée sur la fabrication de produits en bois, bambou et fibre naturelle.

→ 20.11.19. Bureau de l'entreprise ZA les Bouleaux. 56 minutes.

Christophe LEMESLE

Né en 1968, il est opticien de formation et a été président du conseil d'administration de l'entreprise Krys Group Services. Après avoir été adjoint au maire de Sainte-Barbe (commune de 300 habitants) il en devient maire en 2014. Depuis 2018, il est également vice-président de la communauté de communes de Rambervillers en charge de l'économie et des finances et membre du bureau du PETR.

→ 22.11.19. Mairie de Sainte-Barbe. 71 minutes.

Raynald MAGNIEN-COEURDACIER

Maire de Monthureux-Sur-Saône pendant deux mandats et vice-président de la Communauté de Communes du Sud-Ouest Vosgien en charge du tourisme et de l'Economie Sociale et Solidaire.

→ 18.11.19. Mairie de Monthureux-sur-Saône. 90 minutes.

Joël MAROT

Né en 1952, il a été instituteur puis directeur d'école avant de devenir directeur à la MGEN en 1987. En 2008, il devient maire d'Archettes.

→ 18.11.19. 54 route d'Epinal 88380 ARCHETTES. 103 minutes.

Christophe SCHILT

Chef du service commun régional en charge de la Valorisation du Bois et Territoire à la Chambre d'Agriculture Grand-Est. Le service commun met en œuvre le programme régional Valorisation du Bois et Territoire.

→ 22.11.19. A distance. 42 minutes.

Pascal TRIBOULOT

Ingénieur de formation en mécanique et diplômé de l'UTC de Compiègne, il a été professeur à l'université de Lorraine et est l'un des créateurs de l'ENSTIB. Il est responsable de l'ensemble des écoles d'ingénieurs de l'Université de Lorraine. Il est également vice-président de Fibois Grand-Est et l'un des créateurs de l'association "Restaurons Notre-Dame".

→ 21.11.19. ENSTIB, 27 rue Philippe Séguin 88051 EPINAL . 56 minutes.

Daniel VAGNE

Né en 1949, ancien artisan boulanger pâtissier, il est aujourd'hui retraité et maire de la commune de Lamarche depuis 2001.

→ 22.11.19. 18 bis rue du Colonel Renard 88320 LAMARCHE . 97 minutes.

José-Antonio VICENTE

Né en 1964, il se met à son compte dans l'exploitation forestière en 1986 puis monte sa scierie en 1989. Il est aujourd'hui président de l'entreprise Vicente Scierie SAS (Activités : Sciage et rabotage de bois feuillus) située à Rambervilliers.

→ 19.11.19. Scierie Vincente SAS, 88700 Rambervilliers. 46 minutes.

Stéphane VIRY (1h, dans son bureau à Epinal)

Né en 1969, il entre au conseil municipal d'Epinal en 1989, devient adjoint aux finances en 1995 puis premier adjoint en 1997. En 2001 il se consacre à son métier d'avocat. Puis en 2014 il est élu conseiller municipal et communautaire. En 2017, il devient vice-président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et député dans la première circonscription des Vosges.

→ 21.11.19. Son bureau, 11 rue de la préfecture 88000 Epinal. 60 minutes.

Cyril VITU

Ingénieur forestier au CRPF Grand-Est (Centre régional de la propriété forestière) il est le référent technique Lorraine et Alsace sur le volet "Adaptations aux évolutions climatiques".

→ 21.11.19. Son entreprise, 17 Rue André Vitu, 88000 ÉPINAL. 115 minutes.